

SEANCES MENSUELLES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 7 Octobre 1948.

Présidence de M. le D^r Ch. LAFON, Président.

Présents : 23.

Nécrologie. — M. Henri Rontcix, maître-imprimeur.

L'Assemblée s'unit aux regrets amicalement exprimés par M. le Président.

Remerciements. — M. Denis Peyrony, en réponse aux félicitations que le bureau lui a adressées à l'occasion de sa promotion dans la Légion d'honneur ;

M. Clergerie, pour son admission.

Bibliographie. — Dans la *Gazette des Lettres*, du 2 octobre, début d'un grand reportage sur le Périgord littéraire, « la Plume au Vent », par M. Raymond Dumay ; dans le *Figaro littéraire* du 18 septembre, article de M. Albert Béguin sur « l'Amitié orageuse de Léon Bloy et de Villiers de l'Isle-Adam ».

Dons à la bibliothèque. — Par M. le D^r Lafon : contrat d'absence de trois journaux trois quarts de terre à la Foulhade, paroisse de la Chapelle-Montabourlet ; passé le 9 juin 1531 entre François de Bourdeille, seigneur du dit lieu et de la Tourblanche, et Hélie Bolin, dit Barthelot ; expédition sur parchemin ;

Par M^{lle} Veyssier : le numéro de la *Revue bleue* du 15 février 1890, contenant un article d'Emile Labroue sur « Cyrano... de Paris » ;

Par M. Albert Granger : une collection de 163 cartes postales anciennes du département de la Dordogne, deux factures à en-têtes illustrées de deux négociants de Périgueux : Au Gagne-Petit et au Petit Gourmand.

Des remerciements sont exprimés aux donateurs.

Excursion. — M. le Président souligne la parfaite réussite

de notre sortie du dimanche 26 septembre. La visite de l'église et de l'abbaye de Brantôme, avec un guide aussi autorisé que M. Jean Secret, a été pour beaucoup une révélation. On peut pour la même remarque à propos du petit musée municipal qui conserve, entre autres l'œuvre gravé de l'aquafortiste brantômois F. Desmoulins, et aussi du délicieux castel Renaissance de la Hierce, dont notre collègue M. Dumoulin de la Plante fit les honneurs avec une parfaite courtoisie.

L'après-midi était consacrée à la visite des églises de Boulouneix (façade), de Paussac, de Saint-Vivien, de Grand-Brassac et de Montagnier, sur lesquelles M. le Secrétaire général fournit les explications utiles.

En fin de journée, la caravane atteignit la somptueuse demeure de Fayolle d'où l'on découvre toute la vallée de la Dronne. Madame la marquise Guy de Fayolle l'y attendait et grâce à son amabilité, le « tour du propriétaire » fut particulièrement instructif. Retour à Périgueux à 19 h. 30. L'itinéraire avait été étudié dans le détail et M. Granger mérite d'être félicité pour l'aide qu'il a, une fois de plus, apportée au bureau.

M. le Président rappelle que cette excursion coïncidait avec l'inauguration officielle de la grotte de Lascaux, cérémonie à laquelle, soit dit en passant, la Société historique et archéologique du Périgord ne fut pas invitée.

Correspondance. — M. LE PRÉSIDENT a reçu une lettre de M. Bernard A. Lesfargues, lui annonçant qu'en liaison avec les deux associations de Périgourains de Paris, la « Truffe » et les « Croquants du Périgord », notre collègue M. Charles Vignéras, directeur des grands magasins du « Printemps » organise pour cet hiver, une exposition régionaliste consacrée au Périgord. M. Bernard A. Lesfargues donne les grandes lignes de la partie littéraire de cette manifestation : le concours des collectionneurs périgourains serait, en la circonstance, très apprécié.

Communications. — Un article de la *Métallurgie*, tombé sous les yeux de M^e LATOUR, qui nous l'envoie, compte Périgueux

comme un des centres de la coutellerie au XIII^e siècle. Ce renseignement est tiré d'un recueil de proverbes dont malheureusement la référence exacte n'est pas donnée.

M^{lle} DESBARATS a pris dans l'église d'Atur quatre photographies qu'elle offre à la Société. Ce sont les deux culs-de-lampes sculptés signalés par M. Jean Secret (*B.S.H.A.P.*, t. LXXIII, p. 114) et deux des panneaux du rétable du maître-autel. Suivant notre collègue, le panneau du côté de l'Épître représenterait Saint Dominique prêchant la dévotion au Rosaire. Quant au panneau du côté de l'Évangile, n'y pourrait-on pas voir un souvenir, d'interprétation moins sûre, du vœu d'Anne d'Autriche pour la naissance de Louis XIV ? Ces images grossièrement sculptées paraissent en effet remonter à ce règne.

M. Lavergne se demande si le rétable en question ne proviendrait pas d'une chapelle de réguliers de Périgueux.

M. le D^r L'HONNEUR envoie des extraits de procès-verbaux de la visite, faite par l'archiprêtre de Fumel, des églises de Notre-Dame-de-Biron et de Bertis (1619 et 1631). Ces textes proviennent des archives du Lot-et-Garonne.

M. le Colonel BOUET adresse un rapport détaillé sur les recherches qu'il a poursuivies dans les bois de Giverzac pour retrouver et identifier des vestiges de fortifications de campagne se rattachant à l'histoire militaire de Domme. Des relevés topographiques éclairent cette étude minutieuse et solide.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL présente quelques fragments de tuiles et un tesson de poterie trouvés par M. Léopold Dignac, à 300 mètres environ de la gare de Siorac-de-Ribérac, au lieu dit la Durmèlie, commune de Saint-Martin-de-Ribérac (n^o 1103, section B, 3^e feuille du plan cadastral de 1938). Il y a, ajoute M. Dignac, dans la commune de Siorac, à 2 km. 500 de l'endroit où il a trouvé les briques en question, un lieu dit le Tombeau, auprès duquel ont été exhumés des ossements. De toute manière, ce terroir paraît de ceux qui pourraient être méthodiquement fouillés avec des chances de succès.

Il est donné lecture d'un article de M. P. FÉNELON sur

« l'Histoire du paysage périgourdin ». L'auteur exprime le vœu que les études d'histoire rurale s'appliquant à l'organisation des terroirs, au tracé des chemins, à la genèse des agglomérations etc., trouvent dans la Dordogne davantage d'amateurs.

M. le Secrétaire général indique que le Comité de rédaction a décidé l'impression de l'important mémoire rédigé par M. le D^r Lafon sur l'histoire de la poste en Périgord.

M. CORNEILLE dépose sur le bureau divers documents : circulaires et listes de candidats aux élections municipales de 1881 à Périgueux, prospectus de la Bibliothèque populaire ouverte dans cette ville 13, place Bugeaud, au-dessus de la Comédie ; lettre écrite par Tamarelle aîné, officier municipal de Périgueux, à son collègue Pouyadou, le 16 octobre 1790 : on préparait alors les élections municipales et Tamarelle craignait pour la Noblesse et le Clergé. Toutes ces pièces sont commentées par notre Trésorier avec son humour habituel.

M. Jean SECRET montre un chapiteau décoré provenant de l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly. Cette pièce se trouvait dans le jardin du presbytère et M. le Maire a chargé notre Secrétaire adjoint de la remettre, au nom de la commune, au Musée du Périgord.

De sa récente tournée en Bergeracois, M. Jean Secret a rapporté quantité de renseignements utiles. Il parle successivement de l'ancienne église de Couze, devenue un atelier de triage de chiffons pour une papeterie de l'endroit ; des beaux portails de Bardou, de Monsaguel et de Saint-Aigne ; de la façade de l'église Saint-Nexans, du curieux clocher de Colombier, du mobilier de l'église de Gageac.

M. LAVERGNE déplore le fait que la plupart des ponts anciens de la Dordogne aient été démolis et remplacés sans laisser pour ainsi dire de traces. L'un des plus curieux était certainement le pont de Tourtoirac, sur l'Auvézère, qui comportait trois arches, des piles à avant-bec triangulaire et sur l'une d'elles une chapelle en forme de grotte. On peut rapprocher cet édifice du pont de Vigeois, dans la Corrèze.

Sur la proposition de M. Lavergne, l'assemblée décide de

s'associer à la demande de classement du prieuré de Redon-Espic, commune de Castels, présentée par M. Georges Rocal à M. l'Architecte des Monuments historiques.

Admissions. — M. Jean COQUET DU SABLOÛ, à l'Hôtel de Ville, Casablanca (Maroc) ; présenté par MM. Corneille et Aubisse ;

M. Maurice GUILLOUX, rue Devès, 8, Neuilly-sur-Seine (Seine) ; présenté par MM. Clergerie et Lavergne ;

M. le Marquis de MONTFERRAND, château de Montréal, par Issac ; présenté par M. le Marquis A. de Fayolle et M. Jean Secret.

M. DARTEVELLE, sera rétabli sur la liste des membres titulaires.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 4 novembre 1948

Présidence de M. le D^r LAFON, Président

Présents : 22.

Excusés : 3.

Nécrologie. — M. le Président exprime les condoléances de la Société à M^{me} Colin, cruellement frappée par l'accident dont son mari a été victime, et annonce le décès de M. le D^r Lafaye, de Saint-Astier.

L'assemblée s'unit en d'unanimes regrets.

Bibliographie. — La *Revue de l'Agenais* (Centenaire de la Révolution de 1848), mentionne, p. 34, la mort à Sept-Fonds, près de Périgueux, le 19 mai 1885, de l'ex-commissaire central de la République en Lot-et-Garonne, Gaspard Dubruel.

Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, juin-août 1948, M. J. Charet poursuit ses « Réflexions sur la magie de la chasse ».

Le Périgourdin de Bordeaux, septembre-octobre 1948, fait l'historique du « Chaleï » et note l'excellente anthologie de Paul Claudel que M. Louis Perche vient de publier dans la collection des *Poètes d'aujourd'hui*.

Dons à la bibliothèque. — Par M. le D^r Lafon : un prospectus du Prytanée d'Azerat et d'anciennes factures illustrées de négociants et de pharmaciens périgourdins ;

Par M. l'abbé Deltreil, curé de Carsac : une pochette de douze cartes-postales mettant en valeur l'église de cette localité. Au passage, M. le D^r Deguiral dit qu'il y aurait lieu de réviser la généalogie des Valette, seigneurs de Carsac ; telle qu'elle est établie, elle risque de faire naître des confusions et des légendes ;

Par M. Corneille : 10 pièces de comptabilité d'où ressort la détresse financière de la ville de Périgueux, de l'an VI à l'an VIII de la République.

A cette époque, la ville n'était pas en mesure de payer intégralement les salaires des quelques employés qu'elle occupait. En l'an VI, il était dû 75 frs au concierge (sur 600 francs) d'appointements, 50 de garde-champêtre, sur 300 francs ; le juge de paix n'avait reçu que 450 frs sur 500, etc.

Des remerciements sont exprimés aux trois donateurs.

Communications. — M. DESGRAVES a envoyé une étude sur l'élection de Sarlat (1586-1636), ses limites et sa situation économique durant la première moitié du XVIII^e siècle. M. le D^r Deguiral demande s'il existe une chronologie des intempéries et des calamités pour cette période.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une amusante « complainte », versifiée par Albert de Calvimont, et qui sert en quelque sorte de légende à la lithographie d'A. de Froidefond sur le Cercle de la Philologie, présentée par M. Granger à l'une des dernières séances.

Ce texte, copié sur l'original que possédait le M^{re} de Fayolle, a été très obligeamment communiqué par M. Georges BÉLINGARD, qui en est remercié.

M. Joseph DURIEUX retrace une magnifique page d'histoire : la reddition d'Abd-el-Kader, son transfert au château de Pau et l'attitude du maréchal Bugeaud vis-à-vis de son glorieux adversaire. Notre Vice-président relate la visite qu'Albert de Calvimont fit à l'émir. L'occasion ne se présenta pas pour le Maréchal d'avoir une entrevue avec le captif.

Au nom de M. NICOLET, M. Corneille remet à la Société

un très beau bronze de la colonie de Nîmes, trouvé dans le Gers. M. Bardy a trouvé une monnaie semblable à Périgueux ; il la présente à l'assemblée.

M. William MARTIN expose les résultats obtenus par le Spéléo-Club Périgourdin dans l'exploration de la caverne de Miremont. Ils ont permis de rectifier le plan dressé jadis par Martel et ont amené plusieurs découvertes. Le Club a également prospecté des grottes à Eglise-Neuve et à Rossignols. Cette activité mériterait d'être encouragée, tout un outillage scientifique est nécessaire à ces travaux et le Spéléo-Club n'est pas assez riche pour l'acquérir.

Admissions. — M. Jules ANDRÉ, sous-directeur de la Société générale (service de la conservation des titres), rue de Varsovie, 9, Périgueux ; présenté par MM. Granger et Raoul Faure ;

M. Henri DANIEL, horloger-bijoutier, rue Antoine-Gadaud, 26, Périgueux ; présenté par MM. Granger et Corneille ;

M. Michel LÉCHELLE, élève pilote-aviateur, rue du Plantier, 18, Périgueux ; présenté par MM. Granger et Corneille ;

M. Pierre LORET, comptable, rue du Plantier, 18, Périgueux ; présenté par les mêmes ;

M. André MAUROIS, C. L. H., de l'Académie Française, boulevard Maurice-Barrès, 86, Neuilly-sur-Seine, et château d'Essendiéras, par Saint-Médard-d'Excideuil ; présenté par MM. Perche et O'Héguerty ;

M. Pierre PUGNET, maire de Périgueux ; présenté par MM. le D^r Lafon et J. Secret ;

M. Yves TERRIER, cinémathèque universitaire de Bordeaux et de la Gironde, rue Bonnaffé, 4, Bordeaux ; présenté par MM. D. et E. Peyrony ;

M^{lle} Yvonne TOURTE, professeur au Collège moderne et technique de filles d'Excideuil ; présentée par M^{me} Médus et M. Lavergne ;

M. Roger VAUTHIER, directeur de la Société Générale (service de la conservation des titres), rue de Varsovie, 9, Périgueux ; présenté par MM. Granger et Raoul Faure.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 2 décembre 1948

Présidence de M. le D^r Ch. LAFON, Président.

Présents : 24.

Se font excuser : 3.

Nécrologie. — M^{me} la comtesse de Maleville, — M. Bessey de Contenson, M. de La Robertie et M. le D^r Tocheport, qui avait consacré ses loisirs à l'étude du passé excideuillais.

L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

Remerciements. — M^{lle} Tourte, M. André Maurois, M. Balmès.

Dons d'ouvrages. — Par M. le D^r LAFON : la *Biographie des faux prophètes vivants*, par une Société de gens de lettres ; Paris, Domère, 1821 ; 2 vol. in-8°, d.-rel.. Cet ouvrage prétend flétrir les entraînements subversifs et les palinodies d'un très grand nombre d'hommes en vue à l'époque de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration. Dans cette espèce de pilori de l'histoire à l'usage de la légitimité, figurent d'assez nombreux périgourdins : le prince de Bénévent, *Talleyrand de Périgord*, en tête (t. I, p. 45) ; *Chapl de Rastiniac (sic)* [p. 180] ; *Jacoupy*, évêque d'Agen (p. 401), né à Saint-Martin de Ribérac, en 1761, mort à Bordeaux en 1848 ; *Lacombe*, évêque de la Charente et de la Dordogne (t. II, p. 33) ; *François Lamarque*, à tort appelé « général » (p. 44), qui fut exilé en 1816, non pas en Flandre, mais en Suisse ; *Louis-Philippe Ségur*, maître des cérémonies de France sous Napoléon I^{er} et sous Louis XVIII (p. 115) ; *Beaupoil*, comte de *Saint-Aulaire*, chambellan de l'Empereur et préfet (p. 330). Il n'aurait pas été bien difficile d'augmenter la liste de ces « girouettes » politiques ;

Par Madeleine Ophoven et J. Hamal-Nandrin : *Grandes lames en silex taillées et retouchées* ; Liège 1948, 12 p. in-4°, fig.. Ces pièces appartiennent à la fin du Néolithique ou au début de l'Age des Métaux, leur description est suivie de quelques notes sur des grandes lames du Grand-Pressigny et leur civilisation ;

Par le Comité départemental du Centenaire : *La Révolution de 1848 dans le Nord* ; Lille, 1948 ; in-4°, 24 p., ill. ;

Par M. Peyrille : *Notice, ou, abrégé historique de la fondation des couvents de Récollets de la province de l'Immaculée Conception en Guyenne* ; Limoges, impr. P. Chapoulaud, 1778 ; in-12, 105 p., rel. Les pages que cet opuscule consacre aux divers couvents de Récollets du Périgord présentent assez d'intérêt et d'inédit pour être reproduites dans nos *Varia*.

Des remerciements sont exprimés aux donateurs.

Communications. — M. le D^r LAFON, parlant du film « le Diable boiteux », qui vient de passer sur un des écrans de notre ville, signale les libertés que l'auteur a prises avec l'histoire du prince de Talleyrand-Périgord. Son mariage avec M^{me} Grand remonte au Directoire, et non à l'Empire ; des pièces authentiques, dont l'une est produite par M. le Président, prouvent qu'après la séparation conjugale, la princesse ne cessa pas de porter le titre et le nom de son ex-mari. Bien d'autres détails du scénario ou de la figuration ont semblé faire assez peu de cas de l'exactitude.

M. le Président verse aux archives de la Société 9 lettres administratives adressées par le sous-préfet de Bergerac, chevalier de l'Empire, Maine-Biran (1806-1811) au maire de Saussignac. Il s'y ajoute une obligation de feu Gontier La Ribeyrie en faveur de sa sœur (11 mars 1789) : au contrat figurent Pierre, Joseph, François et Victoire Gontier, frères et sœurs.

M. le D^r Lafon présente en outre une plaquette in-8° de 14 p., sortant de l'imprimerie des Amis de la Constitution de Périgueux. Il s'agit du discours que J.-B. Sirey, curé de Doyssac, prononça dans l'église des Cordeliers de Périgueux, le 29 mars 1791, à l'occasion de l'élection de l'évêque constitutionnel : les « qualités nécessaires » qu'il réclamait du prélat, faisaient hélas ! complètement défaut à l'heureux élu, Pierre Pontard.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL annonce la formation d'une « Société des Amis de Moncaret et de la région de Mon caret »

elle a pour objet de sauvegarder les fouilles et objets découverts dans ce site ; de publier des études dans un bulletin, de poursuivre les fouilles, etc. Les adhésions sont reçues par M^{lle} Tauziac, MM. Peyrol et Saumagne, tous les trois membres de notre compagnie.

M. FRANCK-DELAGE a adressé à M. le Secrétaire général des extraits de documents périgourdins (xv^e et xvi^e siècles) pris dans les Archives des Basses-Pyrénées par l'érudit Bosvieux, et actuellement aux Archives de la Haute-Vienne : il y a là des noms et des dates qui, reproduits dans nos *Varia*, pourront servir, un jour venant.

M. LAVERGNE dit qu'un large pan du mur d'enceinte du Puy-Saint-Front a été mis au jour au cours de la démolition de l'ancien établissement de bains sis boulevard Georges-Saumande.

M. CORNEILLE présente une série de dossiers qu'il a réussi à constituer à l'aide d'« épaves » d'archives. La plupart ont trait à l'histoire municipale de Périgueux sous la Révolution : M. le Président remercie notre trésorier de contribuer ainsi à enrichir nos collections.

M. PALUS a apporté une statuette de la Sainte Vierge, peinte et dorée, du type classique du Périgord au xviii^e siècle. Détail naïf : la Vierge réchauffe de la main le pied du divin Enfant.

M. Louis PEYRILLE, à qui revient le mérite de la découverte, en 1932, de la grotte ornée de Villac, s'étonne que la presse locale et régionale ait récemment parlé de cette grotte comme d'une nouveauté. Notre collègue revendique ses droits de priorité, qui à l'époque ont fait l'objet d'un procès-verbal déposé à la mairie de Villac et d'une prise de date, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*.

M. Jean SECRET fournit d'utiles renseignements sur les cartes aériennes établies pour une partie de la Dordogne par l'Institut géographique.

Il décrit sommairement l'église de Trémolat, où le xi^e siècle a laissé un arc à claveaux alternés de pierre et de brique. Ce bel édifice roman conserve des restes de peinture murale du xiv^e siècle, et un beau mobilier : boiseries de

chœur et rétables des xvii^e et xviii^e siècles. Au cimetière, l'ancienne église paroissiale, depuis longtemps désaffectée, possède un fort beau portail sculpté du xii^e siècle.

M. CORNEILLE demande si certains de ces rétables ne proviendraient pas de l'atelier de Gourdon en Quercy. M. Jean Secret et M. Lavergne croient plutôt que le Périgord était sous ce rapport tributaire du Limousin et de l'Angoumois.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Albert Granger qui a très habilement disposé dans la salle donnant sur le jardin, les photographies de Périgueux présentées à la dernière foire-exposition.

Admissions. — M. Pierre DURIEUX, consul général de France, Champagne-Fontaine ; présenté par MM. Joseph Durieux et le Dr Michel Durieux ;

M. Alain RIBADEAU-DUMAS, assistant-berger près la direction des Services agricoles de la Dordogne, rue Sirey, 1, Périgueux ; présenté par MM. Lavaysse et Lapeyrière ;

M. Norbert de LA ROBERTIE, rue du Loing, 7 bis, Paris (XVI^e) ; à la place de son regretté père.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
Dr Ch. LAVON.

LES DEUX ÉGLISES DE VILLEFRANCHE-DE-LONCHAT

C'est toujours un sujet d'étonnement, pour le touriste qui visite Villefranche-de-Lonchat, de constater que l'église paroissiale est en dehors du bourg, dont elle est distante d'environ 400 mètres.

L'explication en est simple ; c'est l'histoire de la formation et du passé de cette commune qui va nous la fournir.

Une villa gallo-romaine est à l'origine de la paroisse de Lonchat, ainsi que cela a été établi ¹. Elle était située à 500 mètres de l'église actuelle, sur le versant sud d'un coteau où affleuraient les eaux. Un certain Lupius lui a donné son nom : Lupiac (qui a traversé les siècles), pour en avoir été proprié-

(1) *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1939, p. 129.

taire lors des premiers recensements effectués en Gaule par les Romains.

Lorsque, au cours des premiers siècles, le christianisme se répandit dans les campagnes après avoir conquis les villes, les grands propriétaires durent assurer le culte sur leurs domaines éloignés de la cité ; ils créèrent des oratoires privés. Ainsi fut-il fait sur le domaine de Lupius.

Rien n'a subsisté de ce premier oratoire que les Normands, au ix^e siècle, détruisirent sans nul doute. Le P. Dupuy précise qu'ils s'établirent « sur les hauteurs entre la Dordogne et l'Isle ». L'une de ces buttes, parmi les plus élevées, leur doit son nom : Puynormand, et elle est toute proche de Villefranche-de-Lonchat.

La tornade passée, ce fut, vers l'an 1000, un grand élan de foi et de reconstructions pieuses. Notre région, comme toute la Gaule, se couvrit « d'une blanche robe d'églises », selon la belle image, devenue classique, de Raoul Glaber. Au cours des xi^e et xii^e siècles, les églises romanes s'élevèrent de tous côtés : à Saint-Martin-de-Gurson, à Carsac, à Minzac, à Montpeyroux et à Lupiac dont le nom se modifie avec les siècles et devient Lopchac, puis Louchat.

L'église de Lopchac, dédiée à Notre-Dame, existait dès le xi^e s., ainsi que cela résulte de diverses chartes des Cartulaires de l'abbaye de la Sauve-Majeure¹ : l'évêque de Périgueux, Guillaume d'Auberoche, la donne, en 1117, à cette abbaye, entre les mains de Geoffroy 4^{me} abbé. Celui-ci, où son successeur Geoffroy II (nommé évêque en 1126) augmente ou fait confirmer diverses possessions dans la paroisse de Lopchac². En particulier, il obtient de Guillaume Aimon le droit de justice et tout ce que ce dernier dit avoir dans un manse proche de l'église, appelé « manse de Lopchac », « dont sa grand'mère Garsende de Lussac avait donné sa part à l'église Sainte-Marie de Lupiac ».

A la fin du xiii^e siècle, vers 1280, un fait nouveau a transformé la paroisse, peu populeuse et disséminée. Edouard I^{er}

(1) Arch. dép., H G. Arch. dép. Gironde.

(2) Cartulaires de la Sauve. Transcriptions Boucherie. Chartes, 810, 811, 812 et 813.

d'Angleterre créa une bastide¹ sur un tènement proche dont la configuration était propice à la construction d'une ville fortifiée. Celle-ci s'éleva donc à quelque distance de l'église et reçut le nom de Villefranche de Lopchac. Elle se peupla rapidement grâce aux avantages multiples communs à toutes les bastides ; elle fixa les populations flottantes, et la petite église romane devint vite insuffisante. De plus, les habitants réclamèrent une chapelle dans la bastide même, ce qui leur fut accordé en 1305. Le roi d'Angleterre fit don « à ses gens de Villefranche d'une maison à démolir dans sa propre forêt de Lespaut pour construire une chapelle dans la ville »².

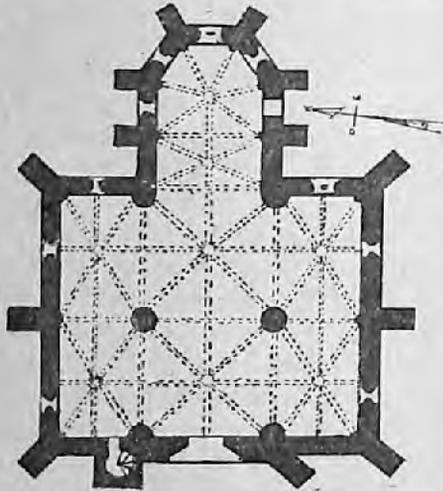
L'église romane fut entièrement démolie. Peut-être faut-il voir dans sa reconstruction totale au xiv^e s. d'autres causes qui s'ajoutent à celles de l'exiguité ou d'un mauvais état possible de l'ancienne construction. Dans la ville « affranchie » un courant d'idées nouvelles et d'indépendance se trouve, alors, fortifié par l'autorité épiscopale qui cherche à ramener vers elle les populations et à les dégager de l'emprise, souvent excessive, des monastères. De longs procès ont mis aux prises l'abbaye de la Sauve et l'évêché de Périgueux, notamment au sujet de l'église de Lopchac. Les Archives de la Dordogne pourraient nous en fournir la preuve. Il est donc permis de supposer que les habitants de Villefranche construisant au début du xiv^e s. la chapelle « dans la ville », en ont profité pour reconstruire en même temps, et de concert avec leur évêque, l'église paroissiale ; celle-ci demeurant, malgré l'éloignement, sur le même emplacement comme l'exigent les prescriptions canoniques. En dépit des nombreuses réfections subies par ces deux édifices, il est encore visible qu'ils ont été bâtis à la même époque et par les mêmes maîtres d'œuvre.

Quoi qu'il en soit, l'église romane de N.-D. de Lopchac a fait place, alors, à une église très particulière dont les éléments principaux et les lignes générales se retrouvent dans

(1) Bull., cité, 1910, p. 120.

(2) *Rôles Gascons* (n° 4.808, attribué par erreur à Villefranche-de-Périgord par Vigé et à Villefranche-de-Lonchat par Bémont). La forêt de Lespaut est à 1 km. de Villefranche.

la chapelle *intra muros*. Toutes deux appartiennent à ce style gothique spécial au sud-ouest, qui peut être considéré comme une persistance du style de transition entre le roman et le gothique ¹. Elles conservent les murs épais, de massifs contreforts sans ressauts, coupés de larmiers et avec couronnement en talus, d'étroites fenêtres en lancettes n'ayant pour ornement extérieur qu'un large biseau. D'autre part, elles restent divisées en travées carrées, suivant l'usage qui s'était établi pendant la période romane sous l'influence des



voûtes en coupes. D'un appareil plus grossier que les églises romanes des environs, elles sont maçonnées en moellons revêtus de mortier, à l'exception des encadrements des ouvertures, des contreforts, des arcs et de leurs supports où la pierre de taille est employée. Elles sont à peu près dépourvues d'ornements. Leur extérieur est nu et archaïque. Ces églises s'apparentent nettement au type décrit par Bruttails ² pour les églises des bastides, dont la construction est due à un calcul d'économie : « C'est l'église rationnelle adoptée par l'administration pour les villes neuves. »

L'église paroissiale, appelée dans la localité « la grande

(1) Enlart, *Manuel d'archéologie*.

(2) *Les églises de la Gironde*, p. 278.

église » et, plus exactement, Notre-Dame, a des dimensions assez imposantes si on la compare aux églises rurales de nos régions. Elle a trois nefs dont l'ensemble, un peu plus large que long, est d'aspect massif. Le vaisseau central ne s'élève que peu au-dessus des nefs latérales, de sorte qu'il n'a ni fenêtre ni triforium, disposition qui rappelle le style roman. Il est formé de deux travées à peu près carrées, avec voûtes gothiques faiblement bombées, à liernes, dont les arcs retombent sur six gros piliers ronds, sans chapiteau, à base également ronde. Abside allongée, sans déambulatoire, de plan polygonal, avec branches d'ogive rayonnantes, au-dessous de laquelle se trouve une crypte. Les nefs latérales comprennent deux travées rectangulaires, elles n'ont pas d'abside et se terminent par un chevet droit. Celui de la nef du midi, comme aussi celui de l'abside centrale est percé d'une fenêtre à meneaux, les autres fenêtres de l'édifice étant des baies simples et étroites. Pas d'ornementation ; seules, quelques clefs des croisées d'ogives sont ornées d'un médaillon ou portent un écu d'armoiries, simplicité qui n'exclut pas une grandeur un peu rude. Le clocher, qui a l'aspect trapu de ceux des églises romanes des environs, surmonte la travée ouest de la nef centrale et en épouse le plan carré. Avec le chevet ouest des nefs latérales, il forme la façade de l'église, percée, dans l'axe de la nef centrale, de l'unique portail en arc brisé et refait à l'époque moderne.

La crypte, mentionnée plus haut, est située exactement à l'endroit où le plateau rocheux, qui sert de base à l'église, offre une dénivellation. Ses murs sont ceux de l'abside, elle fait partie intégrante de l'édifice. Son utilité, pour compenser la déclivité du sol et éviter un grand remblai, est manifeste. C'est une crypte constructive, comme le sont d'ailleurs les cryptes, assez rares, construites après le XII^e siècle. Elle a servi de chapelle funéraire notamment aux XVI^e et XVII^e s. ¹, puis elle fut oubliée. En 1880, en installant dans l'église un nouvel autel dont le poids exigea des assises solides, on découvrit, sous le chœur, la crypte et l'escalier qui y condui-

(1) Registres paroissiaux de Villefranche-de-Lonchat.

saît. On dégagea la petite baie qui l'éclairait et qui se trouvait enterrée, sans doute depuis les destructions et l'abandon du xvi^e siècle. On mit au jour et on dispersa trois sarcophages avec leurs ossements, leurs débris de bure et d'ornements sacerdotaux¹. C'est alors qu'une porte, donnant sur le cimetière, fut percée dans le but de faire de cette crypte une petite chapelle.

Signalons, dans l'église, des fonts baptismaux en pierre engagés dans un pilier, à gauche de l'entrée. Aussi frustes d'aspect que l'église elle-même, ils sont simplement ornés d'une moulure (cable) séparant la cuvette pentagonale de sa base carrée.

Un tableau de bonne facture, et qui serait du xvii^e siècle, représente le Christ aux outrages.

La chapelle « dans la ville », dédiée à Sainte Anne, s'élève sur le côté est de la place de Villefranche. Elle n'a qu'une nef formée de trois travées carrées, couvertes de croisées d'ogives dont les arcs retombent sur des colonnettes sans chapiteaux engagées dans les murs latéraux. Pas d'abside, mais un chevet plat (influence anglaise) dont le mur est percé d'une fenêtre à meneaux d'aspect renaissance, les autres ouvertures étant gothiques. Portail latéral en arc brisé, sans tympan, flanqué d'un clocher étroit en grande partie de construction moderne.

Ces deux églises ont reçu, au cours des siècles, de durs assauts. Pendant la guerre de Cent Ans d'abord ; nous savons qu'elles furent comprises dans les restaurations décidées en 1463 par les moines de la Sauve². Pendant les guerres de religion ensuite : En 1624³, l'église paroissiale est « en très mauvais état... le clocher et partie de l'église sont découverts ». En 1688⁴, la voûte de l'église est tellement ruinée qu'il n'en reste que quelques arceaux. D'où, réfections certai-

(1) L'un des sarcophages a été maçonné, verticalement, dans le mur ouest de de la crypte pour fermer l'orifice donnant dans l'église.

(2) Arch. mun. de Bordeaux. Histoire de la Grande Sauve par Dom Dulaur.

(3) Registres paroissiaux de Villefranche.

(4) *Procès-verbal de la visite canonique du diocèse de Périgueux.*

nes aux xv^e et à la fin du xvii^e siècle, auxquelles il faut ajouter des réparations tout à fait modernes.

Telles qu'elles sont, l'église paroissiale édifiée sur l'ancien emplacement du domaine de Lupius, et la chapelle Sainte-Anne, placée au centre du bourg de Villefranche, sont dignes de retenir l'attention de l'archéologue et du touriste curieux.

L. GARDEAU, A. LAGARDE.

LE STATUT DES BOUCHERS DE PÉRIGUEUX EN 1375

Les difficultés de ravitaillement des centres urbains en viande de boucherie ne sont pas nouvelles. Le Moyen Age aussi les a connues et a dû y parer dans les périodes de crise économique ou de guerre. Les mesures prises alors par l'autorité responsable du bien commun, qu'il s'agisse du roi de France ¹, du seigneur ² ou du maire de quelque ville importante ³, offrent plus d'une similitude avec le régime actuel de la boucherie. Il importait, comme aujourd'hui, d'assurer à la population un approvisionnement normal du marché, d'empêcher la formation d'un « secteur parallèle », de freiner la hausse de la viande par le renforcement du contrôle administratif sur les transactions et la vente au détail. Un exemple de ce « dirigisme » municipal nous est donné par la ville de Périgueux, qui, en 1375, fixa le statut des bouchers. La guerre de Cent Ans connaissait alors une pause, mais la situation de Périgueux, au centre d'un pays dont les points vitaux étaient occupés par les garnisons anglaises, ou sous leur perpétuelle menace, restait précaire. Si le Consulat n'avait pas eu les bouchers de la Ville et de la

(1) Voir dans le *Traité de la police*, de Delamare, 2^e éd., tome II (Paris, 1732, in-fol.), p. 568-569, des lettres de Jean le Bon, du 30 janvier 1350, réglementant la boucherie à Paris.

(2) Statuts concédés aux habitants du Fleix, par Archambaud de Grailly, en 1406, et confirmés en 1475, dans abbé Th. Pécourt, *Souvenirs sur la contrée du Fleix* (1884, in-8°), p. 155.

(3) Les maires et consuls de Périgueux avaient, comme on sait, dans leurs attributions la police des diverses professions. Cf. R. Villepelet, *Histoire de la ville de Périgueux...* (Périgueux 1908, in-8°), p. 151-153.

Cité bien en mains, la pénurie et la cherté de la viande n'aurait pas manqué de lui causer des désagrèments. Les dispositions arrêtées firent l'objet d'une ordonnance promulguée à son de trompe le vendredi après la Saint-Michel (5 octobre) 1375 : c'est le seul texte que les archives communales nous aient conservé sur la matière ¹.

L'ordonnance — nous dirons aujourd'hui l'arrêté municipal — ne permet pas d'affirmer que le nombre des bouchers fût limité dans le Périgueux du xiv^e siècle et qu'une autorisation spéciale de l'autorité consulaire fût requise pour ouvrir une boucherie ; mais il est incontestable que la profession fût dès lors très sévèrement réglementée et contrôlée, les délinquants risquaient la fermeture de leur commerce.

L'ordonnance faisait une obligation formelle aux bouchers de n'acheter le bétail sur pied qu'au marché public de Périgueux et durant les heures d'ouverture ; ils jouissaient d'un droit de priorité pour l'achat des bêtes grasses, mais ils ne pouvaient les revendre que sur le marché ; ils étaient soumis au régime commun quant au gibier, aux chevreaux, aux agneaux.

Les bouchers étaient tenus à déclarer au Consulat, ou à ses délégués, le nombre de bêtes achetées en vue de la vente, le prix qu'elles avaient coûté. La viande, après avoir subi l'inspection sanitaire, ne pouvait être mise en vente qu'à l'étal du boucher qui avait tué les animaux et qui les avait découpés conformément à l'ordonnance ² ; le prix de vente donc le bénéfice du boucher — était fixé par l'autorité municipale.

Chaque boucher exerçait son commerce à titre individuel ; sauf la tolérance portant sur le partage par moitié des bêtes achetées en commun par deux bouchers, ceux-ci ne pouvaient s'associer pour exploiter un fond à profit et pertes.

(1) Arch. comm. de Périgueux, BB. 13, fol. 152. — L'ordonnance fut prise en l'absence du maire Pierre Flamenc, par noble Hélie de Mazeyrolles, chevalier, et 5 des Trente Prudhommes de Périgueux ; aucun des 12 consuls en exercice n'est mentionné dans l'acte.

(2) Bœufs et vaches sont divisés par moitié, de façon à former 8 quartiers ou pièces destinées à la vente au détail.

A plus forte raison, les ententes entre bouchers, toujours susceptibles de favoriser la spéculation et l'indiscipline corporative, étaient-elles jalousement prosrites. Ces assemblées professionnelles ne pouvaient se faire que publiquement et si trois bouchers, et pas davantage, tenaient une réunion privée, quatre personnes au moins, étrangères à la boucherie, devaient assister aux délibérations ¹.

Géraud LAVERGNE.

(1) Voir le texte, art. 13.

TEXTE

Datum die Veneris post festum Beati Michaelis anno Domini Millesimo CCC^o septuagesimo quinto presentibus nobili viro domino Helia de Mazeyrolis milite Bernardo de Cavomonte Guilhelmo de Bolas Gaufrido de Tornafort Arnaldo Dalvera et Bernardo Galochier.

Ordinaciones que sequuntur fuerunt proclamate in quadribus et locis publicis ville^a, per Aymericum Alamigon et Bernardum Boyscho tubicinatores^b dicte ville prout sequitur in hunc modum.

De part Mossenhor lo Mayor e los Cossols fay om assaber a tota manieyra de gens que lidich Senhor Mayer et Cossol am delibercio de lor cosselh han ordenat et establith ordenen et establissen per lor e per lors successors per lo profiech de tot lo poble conmu e habitans de la Vila e de la Ciptat de Pereguers e per tota lu universitat las chausas qui s en seguen a perpetuitat.

[1] Primieyramen han ordenat et establith ordenen et establissen que negus homs no vende ni compre ni demande a vendre negun bestial fora del merchat^c) de la Vila et aquis negus non compre say que prima sia sonada^d).

[2] Item que neguna persona no compre bestial de grayseha en say que la granda messa^e) el mostier de Sen Fron s..^f) exceptat los maze-

(a) Les proclamations, criées, ventes aux enchères avaient lieu place de la Clautre, au carrefour des Salinières, place des Gras. Cf. L. Dessalles, *Périgieux et les deux derniers comtes de Périgord* (Paris, 1847), Preuves, p. 57.

(b) Les trompettes (trompadors) du Consulat s'appelaient familièrement Merigot et Boyscho (BB.B, fol. 20).

(c) Le marché public se tenait au Puy-Saint-Front, au lieu dit « le Clautre », aujourd'hui place de la Clautre.

(d) *Prime*, ou 6 heures du matin.

(e) Cette grand-messe était célébrée à *tiarce* (9 heures du matin),

(f) Il faut suppléer *sia sonada*.

liers d esta vila losquals poyran comprar bestial gras et no autre el merchat public quant prima sera sonada et no avans.

Et si per aventura se endevenia que negus autres compres bestia grassa avant que li mazelier de la dicha vila comensessan a comprar o aprop en qualque hora o en qualque manieyra que lo comprador sia tengutz als mazeliers de la dicha vila si o requeren layschar aquo que aurán comprat per lo pretz que aura costat.

[3] Item que negus mazeliers d esta vila quant aura comprat bestial gras no lo puescha ny deya vendre sino al mazel ^g) a pessic ni de locar am neguna persona en nulha manieyra.

[4] Item que negus mazeliers quant aura morta una bestia no sia tengutz ni deya vendre la charn mas en son propri mazel o en aquel que tendra logat.

[5] Item que negus mazellers no ause vendre charn al seu mazel ni en autre mas aquela que el meysch aura morta.

Et si per aventura se endevenia que dos mazeliers aguessan comprat cumenalment hun buo o una vacha sens aver o acordar outra companhia entre lor que chascus de lor pueschan prendre la maytat de la bestia et en outra manieyra no la pueschan entre lor metre en divisio ni balhar [a] antre mazelier.

[6] Item que negus mazeliers d esta vila no ause far tener ni aver companhia am antre mazelier d esta vila en nulha manieyra ni sian tengutz de rendre comte l us a l autre de charn que vendan ni participar l us am l autre en perda ni en ganh.

[7] Item que chascus mazeliers sia tengutz per sacrament respondre e dire vertat als prodomes ordenatz o ordenadors per lo Maior e los Cossols d aquo que la bestia qui sera morta o viva li aura costat e prendre lo ganh loqual sera ordenat per lo Mayor e per los Cossols e per los prodomes qui son o seran sobre aysso elegitz e no plus.

[8] Item que chascus mazeliers qui aussira buo o vacha sia tengutz de far viii pessas devisas et talhadas al travers de chascun quartier et n... ^b) e si y avia home que volgues la meytat o maysch o menhs d aquelas pessas que ilh sian tengutz de pessiar de baylar a chascu so qu en volra segont lo pretz que la pessa se deura vendre si se vendia entieyra a pena de perdre tota la charn de la bestia que aura morta e de lx s. levar ses neguna merce.

[9] Item que chascu mazelier sian tengutz respondre per sacrament al Maior e als cossols o als prodomes qui son o seron sobre aysso

(g) Tout un quartier de Périgueux, entre la Clautre et la Coderc, s'appelaît les *Mazels* (Boucheries).

[h] Il faut lire *no plus* (la fin de la ligne est effacée).

ordenat de totas las bestias que els auran comprat et volran vendre avans que en vendan neguna pessa el mazel ni en outra part totas vetz que en seran requerit del pretz que lor aura costat o buo o vacha o porc o moto o qual que sia outra bestia domesga et la charn de las dichas bestias e de chascuna de lor vendre et pessar al mazel et donar per lo pretz que li dich Mayer e Cossol o li prodome per lor subre ayssso eligitz ordenaran.

[10] Item que negus mazeliens no talhe ni venda charn de neguna bestia al mazel ni outra part entro que la charn de la dicha bestia aian mostrada als dichs senhors Mayor et Cossols o als dichs prodomes li qual per lor son o seran sobre ayssso ordenatz.

[11] Item que negus mazeliens no compre per revendre salveyznia de qualque condicio que sia ni chabrit ni anhel sino dans la vila al merchat public quant prima sera sonada e no avans per lor ni per autre.

[12] Item que neguna trippieyra no venda neguna chauza de son mestier mas en la manieyra e per lo pretz que lidich senhor Mayer et Cossols o los prodomes per lor subre ayssso eligitz ordenaran.

[13] Item es ordenat et establitz que los mazeliens de la dicha vila no sian si ardit de avisar ni far congregacio essempts en negun luoc ni en nulha manieyra sino que fus public.

Et si per aventura se avisavan fora de luoc public que ilh no pueschan esser plus de tres essempts ni aquilh tres sino que y agues quatre autras personas o plusors qui no sian de lor mestier.

[14] Et totas aquestas ordenansas e chascuna de lor comanda hom a totz mazeliens et autras personas qual que sian tener et gardar de ponch en ponch a pena de perdre lo bestial qui seria vendutz o compratz e de tot quant poyran meffar als dichs Mayor et Cossols et los dichs mazeliens estre privatz de lor mestier coma falsaris.

A perpetuitat.

CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU PÉRIGORD DE FRANÇOIS I^{er} A LOUIS XIII

(Suite et fin)

8. LE FER

Le fer en barres ou travaillé fut également l'objet d'un important trafic en Périgord. Une histoire d'ensemble des anciennes forges de notre région reste à écrire. Elle ne constituerait pas un des moindres chapitres de l'histoire écono-

mique de notre pays à s'en rapporter à la nomenclature, publiée par R. Villeplet, de celles existant en 1811. Mais combien plus précieuse serait l'étude de celles qui étaient en activité sous l'ancien régime. Il sera ici question de quelques unes de celles, entre combien d'autres, qui existaient au xvr^e siècle.

Le 28 juillet 1541, Jean Laborderie, dit Miremont, demeurant à Meyral, diocèse de Sarlat, vend à Georges Bouhard, marchand de Bordeaux, le nombre de « unze douzaines de pots de fer bons et marchans, douzaine assortie » pour le prix total de 41 livres 13 sols tournois ¹.

Le 19 avril 1543, Jehan Delclou, facteur de Léonard Rivière « maistre de la forge de la Ribeyre en Perigord » reconnaît avoir reçu du même Georges Bouhard en paiement de fer préalablement délivré « la somme de cinquante escus sol[ei] en troys nobles à la roze de cent dix sols tournoys pisse, trente ung escus et demy d'or sol[ei] et deux liarts en monnoie... ² »

Le 27 mai de l'année suivante, « François de la blanye, du lieu de Turssac en perigort dioceze de Sarlat, maistre de la forge de les Egres aud[it] perigort » vend à Jean Bernard, le jenne, marchand de Bordeaux,

« cinquante deux quintaulx de fer bon et marchand et fer commun et poix de lad[ite] forge des egres... pour le prix et somme de cinquante ung escu d'or soll cinq sols tourn[ois] laquelle somme led[it] de la blanye a receu sur ces p[rese]ntes en trente neuf escus d'or soll. ung angelot et monnoie blanche... lequel fer il devra delivrer... sur le port de brageyrac en la maison de feriol dedans le jour et feste de la magdelaine proch[ainement] ven[ant]... Plus led[it] de la blanye a vendu oultre le nombre de fer cy dessus descl[aré] aud[it] bernard... le nombre de cinquante ung quintaulx de fer comun, poix susd[it] de lad[ite] ferriere des egres pour cinquante ung escus soll et cinq sols [ournoi]s... a livrer aussy dans le port de brageyrac en la maison dud[it] feryol dedans le jour et feste de nostre dame de septembre prochain venant... auquel terme led[it] bernard paiera lad[it]e somme... ³

(1) Arch. dép. de la Gironde : Antoine Devaulx, notaire. E 4473 f^o 115 verso.

(2) *id* *id* E 4475 f^o 58 recto.

(3) *id* *id* E 4476 f^o 154 verso.

Le même jour « Pierre de Laborderie, habitant de la forge du bugo » (Le Bugue) diocèse de Périgueux, et Pierre Garrigues, « houste aud[it] lieu du bugo », vendent au même Jean Bernard vingt quintaux de fer « poix de lad[ite] forge du bugo pour vingt escus d'or soll et vingt sols t[ournois]² ».

Le 23 août 1547 « Pierre Dusserre dict le Faurichou, faure, demourant a la forge de la Ribeyre de perigort », promet à Jean Bernard la livraison de « deux quintaux de toueyres de fer, poix de lad[ite] forge de Rebeyrou...³ »

Le 27 avril 1548,

Estably Bardin de Calvimont, s[ieu]r du Chela⁴ en Perigort, lequel de son bon gre a vendu et par ces presentes vend a s[ieu]r Jehan Bernard le jeune... quarante quintaulx de fer de les aisies (Les Eysies) baptu de telle sorte que led[it] bernard le voudra en fer commun et poix du bugo et lad[ite] vendition a fait led[it] sieur aud[it] bernard pour le prix et somme de quarante cinq sols tournoys pour ch[ac]un quintal lequel nombre de fer se monte en somme toute à la somme de quatre vingt dix livres tourn[ois], laquelle somme led[it] sieur a receu sur ces p[rese]ntes... dud[it] bernard en quarante escus d'Espagne et quarante sols tournoys en monnoie .. Et a promis led[it] sieur et sera teneu livrer les quarante quintaulx au lieu du bugo en la maison et logis de pierre Garrigues, houste, demourant aud[it] lieu, vingt quintaux dans six semaines et le reste un mois apres le jour de feste de Sainct Jehan baptiste....⁵ »

Le 20 juillet 1548, Etienne Laroze, habitant de Lalinde, vend au même Bernard « six quintaulx de fer commun du bugo » au prix d'un écu d'or sol le quintal .

(1) Arch. dép. de la Gironde : Anthoine Devaulx, notaire. E 4476 f° 156 recto.

(3) *id* *id* E 4478 f° 492 verso.

(4) Bardin de Calvimont, écuyer, seigneur du Cheylard, fils de Jean, seigneur de Javerzac et de Jeanne du Cheylard, héritière de sa maison, et petit-fils de Jean de Calvimont, premier du nom, épousa, le 14 mars 1527, Marguerite de Campubac, fille d'Hébeart de Campubac, seigneur de Marzac et de Jeanne Hélix de Colonges et, en secondes nocces, le 18 octobre 1540, Catherine de Chantemerle, fille d'Antoine de Chantemerle, seigneur de Montsec, et de Marguerite de Foucault. Il testa le 8 août 1552. Il eut des enfants des deux lits dont, de son premier mariage, Anne qui épousa Gilles de Galabert, seigneur d'Echourgnac. (D'après O' Gilvy, t. I, p. 184).

(5) Arch. dép. de la Gironde : Anthoine Devaulx, notaire. E 4479 f° 129 recto.

(6) *id* *id* E 4479 f° 384 verso.

L'année suivante, le 12 mars, on retrouve Bardin de Calvimont, traitant, toujours avec le même Bernard, pour la vente de soixante dix quintaux « de fer de fonte, bon marchand, poix de bugo de quatre barres le quintal » pour le prix de soixante-dix écus sol ².

Le 6 mai 1550,

Bernard de la Rivière, s[ieu]r de la forge de la Rivieyre en perigort..., soy affirmant moyen[ant] serment p[ar] luy faict aux saintes evangiles no[tre] s[eigneu]r estre majeur de vingt cinq ans et a promys jamais par vertu de mynorite ne venir contre la teneur de ces p[re]sentes, ... de son bon gre a vendu a s[ieu]r bernard, le jeune... cent quintaux de fer bon et marchand, poix de la Rivière et de telle sorte que led[it] Bernard le voudra, rendu à brageyrac pour le prix de deux cens cinquante livres tourn[ois]... »

Pierre Duclou « maistre de la forge de la Tour en la paroisse de Maussen ⁴, juridiction de Miremont » fait vente, le 2 août 1550, de six quintaux de fer pour le prix d'un écu sol le quintal, le fer livré à Bergerac ⁵.

Le 27 octobre 1566, il ne s'agit plus d'exportation mais d'importation. Ce jour-là honnête femme Catherine Servanton, dame de Périgueux, déclare pardevant notaire « estre venue expressement de la ville de perigueux en la ville de bourdeaux pour prendre et recepvoir de Cristoffle le Mosnier, marchand poelier habitant de la ville de Villedieu en Normandie troys milliers de poeles blanches assorties et différentes que ci devant led[it] Mosnier a vendu a lad[ite] Servanton et a Anthoine Morisson, son fils, pour la somme de mil deux cens soixante quinze livres tourn[ois] laquelle marchandise led[it] Mosnier luy avait promis rendre bailler et delivrer en lad[ite] ville de bourdeaux dans la feste de Saint Michel dernier passe... » Comme elle ne saurait plus longtemps attendre, étant à Bordeaux depuis le 1^{er} octobre, elle prie le notaire de recevoir la somme qu'elle lui présente

(1) Arch. dép. de la Gironde : Antoine Devaulx, notaire. E 4480 f° 1526 verso.

(2) *id* *id* E 4481 f° 98 verso.

(3) Mauzéens.

(4) Arch. dép. de la Gironde : Anthoine Devaulx, notaire. E 4481 f° 589 verso.

« en escus sol, nobles a la rose, escus pistolets, testons et reals le tout contenu en une bougette...¹ »

Bernard Sannalhiac et Hélyon Lacombe, marchands de Bergerac, se reconnaissent débiteurs, le 1^{er} janvier 1592, envers Mathieu Vinatier, marchand de Bordeaux, de la somme de 600 écus au soleil « pour vendition et de livraison de vingt barils de dails² d'Allemagne³ ».

Le 29 avril suivant Guillem Monier, marchand de Libourne, et Pierre de Lacroix, marchand de Ribérac, achètent au même Vinatier au prix de 28 écus le baril, deux barils de dails. Ceux-ci ne sont pas dits d'Allemagne⁴.

Enfin, pour terminer ce chapitre, mentionnons que le 11 mars 1619 Pierre Nolier et Raymond Beliquet, marchands de Nontron, vendent à Bernard Auriol, marchand de Toulouse, quarante quintaux de poêles de fer « de cent livres le quintal, scavoir de huict, de neuf, de dix et de douze au paquet que lesd[its] vendeurs ont promis et seront teneus rendre et delivrer aud[it] Auriol, sur le prix, a la maison de s[ieu]r Jehan Chatin, bourgeois et marchand de... bourdeaux quittes de tous droicts, avaries, peages, subsides et impositions pour le prix de dix huit livres le quintal⁵ ».

9. LE CUIVRE

Le 16 avril, 1593, Jean Vachier, marchand, habitant de la ville de Périgueux, comme facteur procureur et ayant charge expresse de M[aitr]e Anthoine Masson m[aitr]e de la bapterie des marquiers bourgeois de lad[ite] ville ainsy qu'il a faict ap[paroir] par sa procuracion... a confesse debvoir a s[ieu]r Minault Richon bourgeois et marchand [de Bordeaux] demeurant en la rue de la Rousselle... la somme de vingt six escus sol a cause et pour raison de reste de la vendition de deux milliers⁶ de cuivre rouge⁷.

(1) Arch. dép. de la Gironde : Gratien Soteau, notaire. E 1189 (non folioté).

(2) C'est-à-dire de faux.

(3) Arch. dép. de la Gironde : Marthieu Dargueil, notaire E 3923 f^o 1 recto.

(4) *id* *id* E 3923 f^o 327 verso.

(5) *id* *id* E 3949 f^o 286 recto.

(6) Soit vingt quintaux.

(7) Arch. dép. de la Gironde : Jacques de Lancolle, notaire. E 8130 f^o 683 recto.

- Jean et Bernard Reyne, père et fils, « marchants chaudronniers demeurant en Embarès... confessent », le 13 février 1618, « devoir à Samuel Castet bourgeois et marchand de la ville de Bergerac... la somme de cent soixante huict livres un sol, six deniers t[ournoi]s pour reste de vendition et delivrance de marchandises de bapterie comme bassines, pots, trepieds, chauderons de cuivre et autres marchandises de bapterie...¹ »

10. LES MEULES ET LES GRES

Le 6 août 1548, « Etienne de Majaubert et Thomas Mazeau, perriers, demeurant en la paroisse de Sainct mer de dronne en perigort » ont vendu à sieur Bertrand de la Salle, marchand de Bordeaux, « le nombre de cinq cens gres ou plus si ledit de la salle en veult, de pierre de Ribe pour le prix et somme de ung sou tourn[ois] pour ch[ac]un gres² ».

Arnaud Bontemps, marchand de Monbazillac, tant pour lui que pour Marot Grand, de Compnes, vend, le 7 décembre 1584, à Balthazar Salvy, facteur d'Antoine Vergneau, douze meules de moulin « chacune de molle de vingt quatre pans, pan de molière, lad[ite] pierre prise au lieu de Compnes, bonne, marchande », qu'il a promis de livrer à la fin du mois de février prochain au prix de 14 écus sol, 10 sols tournois chacune meule³.

Le 1 février 1588, Girou Cathonnier, marchand, demeurant au bourg de Saint-Sernin, juridiction de La Barde, comme procureur de Marot Grand, déjà nommé, se reconnaît débiteur envers Jean du Vigneau et Arnaud Desguibat, bourgeois de Bordeaux « par moytie entre eux deux de la somme de cent cinquante escus sol » audit Cathonnier prêtée qu'il s'engage à payer dès qu'il aura vendu « huit soustres ou moles de molin qui sont de present sur le port et havre de Sainte Croix de ceste ville » [de Bordeaux]⁴.

Le 19 janvier 1596 « Bernard Brugiere et Ymillion Symonet demeurant led[it] Brugière au bourg de S[ain]t Salmy de

(1) Arch. dép. de la Gironde : Mathien Dargueil, notaire. E 3943 f° 786 verso.

(2) *id* Anthoine Devaulx, *id* E 4479 f° 448 verso.

(3) *id* Mathieu Dargueil, *id* E 3917 f° 740 recto.

(4) *id* *id* E 3921 f° 74 recto.

Beugnay ¹ et led[it] Symonet au bourg de Compnes, jurid[iction] de Labarde ont confesse devoir a sieur Gaillard Leotard, bourgeois et marchand de Bordeaux la somme de cent écus pour pareille somme à eux prêtée ².

♦♦

On aura remarqué dans les pages précédentes la mention de certains produits importés parmi ceux exportés. C'est qu'une discrimination rigoureuse ne saurait être établie entre l'achat et la vente: un même produit pouvait être selon la qualité exigée, l'abondance ou la disette trouvé sur place et d'autres fois importé ou exporté.

Les moulins à drap ne manquaient certainement pas en Périgord et, d'habitude, suffisaient aux besoins du pays. Les tisserands même étaient nombreux et leur industrie ajoutait son appoint au débit des foulons. De même le pays ne manquait pas de brebis et, partant de laine. Les notaires du temps n'oubliaient pas, à l'occasion des inventaires, par eux rédigés, de mentionner les quantités qu'ils en trouvaient dans les maisons, au moment des successions. Et pourtant, nous voyons certains de nos marchands ne pas laisser de s'approvisionner en drap d'Angleterre ou en laine de Ségovie.

11. LE DRAP

Le 24 janvier 1532, Pierre de Puybertrand « marchand de la ville de perigueux... a cogneu et confesse devoir... a bernard de Rosteguy bourgeois et marchand de la ville de saint macaire... quarante huit livres dix huit sols tourn[ois] a cause de la vendition et livrance de cent deux aulnes et demi quart de frizons d'Angleterre... ³ »

Le 2 juin 1535 Jean des Maisons « marchand de la ville de bragerac... a vendu... a bernard Bompar cousturier h[ab]illant de bourd[eaux]... une robe de velours violet à usaige de femme doublee dans manches de mesme velours et, en plus, de taffetas viole, et une cotte de satin cramoisy

(1) Saint-Saury-de-Burrié.

(2) Arch. dép. de la Gironde: Mathieu Dargueil, notaire. E 9927 f° 90 recto.

(3) *id* Laurent de Gorces, *id* E 6661 f° 292 verso.

doublée de drap rouge, aussy a usage de femme pour la somme de vingt deux escus d'or soleil valant soixante six francs bourdellois ¹ ».

Le 15 juin 1548, Arnaud Debort, clerc, demeurant à Bordeaux,

natif de Montignac le Comte en Perigort... a confesse devoir bien et loyaulment estre teneu et obligé a s[ien]r Jehan de Lagarde marchand et bourgeois de bourd[eaux]... la somme de treize escus d'or sol[ei]l et quinze sols tourn[ois] a cause et pour raison tant de la vaudition et livrance de quatre aulnes de satin violet de lucques a luy vendu au pris de quatre livres tournoys l'aulne, une cappe toute faicte de drap noir sans passebande, par en dedans de satin noir à bande large, a luy vendue pour la somme de quatre escus d'or sol[ei]l que pour la vendition d'une paire de chausses noires doublées de taiffetas a luy vendues pour deux escus d'or sol[ei]l ² ».

Enfin, le 17^e jour de juin de l'an 1552,

Estably Guilhaume Albert, marchand, natif de Saint Marcal en Sarladais lequel a confesse devoir a estienne Cruseau, bourgeois et marchand de bourdeaux la somme de deux cens cinquante deux sols tourn[ois] pour vendi[ti]on de dix piesses de drap d'angleterre et troys piesses de cordilhats de plusieurs colleurs aud[it] Albert vendues et delivrees ³ ».

12. LE CUIR

De même les tanneries ne manquaient guère en Périgord et, pourtant, « le 9 avril 1535 Arnauld de fontmarty, cordonnier et hoste de l'hostellerie de la pomme d'or à bergerac » se reconnaît débiteur envers Guillem Arnault de Cazenave, marchand de Bordeaux, de la somme de cinq livres tournois « pour raison de vendi[ti]on et delivrance de unze cuirs de bœuf d'angleterre ⁴ », et le 11 avril 1537, de cinquante livres tournois envers le même fournisseur pour « vendition de cuyrs de veau ⁵ ».

13. LE SEIGLE ET LES FÈVES

Le 18 mai 1593, Jean Aymar, dit Fressignol, marchand de

(1) Arch. dép. de la Gironde : Laurent de Gorces, notaire. E 6664 f^o 78 recto.

(2) *id* Antoine Devaulx, notaire. E 4479 f^o 287 recto.

(3) *id* *id* E 4483 f^o 266 verso.

(4) *id* Laurent de Gorces, notaire. E 6664 f^o 12 verso.

(5) *id* *id* E 6666 f^o 27 verso.

Bergerac, donne pouvoir à Jacques Planteau et Pierre Dexmier, marchands de la même ville, de recevoir en son nom, en la ville de Libourne, de Jean Audebert, marchand de Marennes, quatre cents boisseaux de seigle et cent boisseaux de fèves, le tout mesure de la ville de Bordeaux « pour et moyennant ung escu sol et cinq sols [tournois] le boysseau desd[its] seigle et febve ¹ ».

Le 28 juin 1613, Pierre d'Orliac et Jehan Cheyssac, fils d'autre Jehan Cheyssac, le vieux, marchands de Bergerac, reconnaissent devoir à Antoine et Guillaume Lalègue, de Bordeaux, 997 livres 15 sols tournois pour « vendition » de 317 boisseaux de fèves ².

Et, le 21 avril 1614, Pierre Berthomerou, procureur d'office de la juridiction de Gardonne, en Périgord, Jehan Dupuis, dit Lapaillette, bourgeois et marchand de Libourne, et Pierre Bory, marchand et bourgeois de Sainte-Foy, se reconnaissent débiteurs envers Jehan Dorat, bourgeois et marchand de Bordeaux, de 810 livres tournois pour « vendition » de 200 boisseaux de seigle au prix de 4 livres et 1 sol le boisseau ³.

14. LA LAINE

Pierre Lavergne, chapelier à Eymet, achète une balle de laine peignée 94 livres 4 sols tournois, le 7 novembre 1614, à Pierre Darguerette, marchand de Bordeaux ⁴. Le 30 juillet 1618, entre les mêmes, la balle de laine est vendue 70 livres 10 sols ⁵.

Jean Savernier, « m[aitr]e chappelier de la ville de Bergerac » se reconnaît débiteur envers le même Darguerette, le 7 septembre 1618, de la somme de 280 livres tournois pour « vendition » de laine ⁶.

Enfin, encore envers le même fournisseur, le 3 décembre 1622, Jean Pauly, chapelier de Bergerac, se reconnaît débi-

(1) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3924 f° 439 recto.

(2) *id* *id* E 3944 f° 583 verso.

(3) *id* *id* E 3943 f° 564 recto.

(4) *id* *id* *id* f° 4137 verso.

(5) *id* *id* E 3948 f° 688 recto.

(6) *id* *id* *id* f° 786 recto.

teur de cent livres tournois ¹ et Jean Lavaud, également chapelier de Bergerac, de la somme de 80 livres tournois, l'un et l'autre pour reste « de vendition et delivrance d'une balle d'agnoline de Sagohye ² » (Ségovie).

15. LE POISSON

Le 9 janvier 1542, se reconnaît débiteur Jean Besse dit Coutounat, marchand de Bergerac, envers Georges Bouhard, marchand de Bordeaux de la somme de 39 livres tournois « a cause et pour raison de vandition de poisson salé... ³ »

Le même jour, un autre marchand de Bergerac, Jean Bordes, dit Coquillhou, confesse devoir au même Bouhard la somme de « dix francs bourd[ellois] a cause de la vendition d'une barrique de sardines sores de picardie ⁴ ».

Le 7 février 1585,

Andre Argenson m[aitr]e cousturier demeurant a perigueux... a confesse deavoir a Jehan deleshortes et martin de Sociondo, facteurs de honneste homme Jehan de barats juge de la cour de la bourse du commerce des marchands establie par le roi a Bordeaux... la somme de trente quatre escus sol cinquante ung sol t[ournoi]s pour vente et delivrance de neuf cent cinquante deux couples ⁵ de molues ⁶ parees a raison de trente cinq escus et ung tiers la millier ⁷ ».

Le 14 février 1613, Jean Cheyssac et Hélie Nigon, marchands de Bergerac déclarent devoir à « s[ieu]rs Phelip Ayrat et Jacques de Laborde, facteurs de honnete femme Jehanne Bonneil veufvue de fu s[ieu]r Jean Ayrat, vivant citoyen de la ville de Bourd[eaux] la somme de sept cens trente livres dix sols t[ournoi]s pour vendition de molues sèches et compte final faict ce jourdhuy ⁸ ».

Le 24 décembre 1616, Jean Frescarode, marchand de Bergerac, déclare devoir à Jean Dorat, marchand de Bor-

(1) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3952 f° 636 recto.

(2) *id* *id* E 3952 f° 636. verso.

(3) Arch. dép. de la Gironde : Anthoine Devaulx, notaire. E 4474 f° 806 recto.

(4) *id* *id* *id* f° 807 recto.

(5) Pour couples.

(6) Pour morues.

(7) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3918 f° 85 recto.

(8) *id* *id* E 3944 f° 170 recto.

deaux, 767 livres, 8 sols, 3 deniers « pour vendition et dellivrance de harens sor ¹ ».

16. LE PASTEL

Le 11 octobre 1542, deux balles de pastel sont payées 13 livres tournois par Guillaume Hennequin, maitre teinturier, demeurant à Bergerac, à Adam Guérin, marchand de Bordeaux².

17. LE PLOMB

Daniel Planteau, bourgeois de Bergerac, au nom de son neveu, Pierre Planteau, confesse, le 10 janvier 1623, avoir reçu avant ces présentes d'Isabeau de Marcade, veuve d'Etienne de Billy, marchande de Bordeaux, vingt milliers de plomb en barre³.

..

Il est vrai que les exemples donnés participent plus de la région de Bergerac que de l'ensemble du Périgord et traitent presque exclusivement de relations commerciales avec Bordeaux. Cela tient à la facilité des communications qui, empruntant presque exclusivement la voie fluviale étaient singulièrement favorisées par la Dordogne, même avec l'obligation de remonter la Garonne depuis le bec d'Ambez.

Mais ces réserves ne doivent pas, à mon avis, nous empêcher de souscrire à l'application de ces exemples au Périgord tout entier et de conclure à une uniformité sensible des prix pratiqués dans toute la province.

E. DUSOLIER.

(1) Archives dep. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3945 f° 599 recto.

(2) Arch. dép. de la Gironde : Anthoine Devaulx, notaire. E 4474 f° 494 verso.

(3) *id* Mathieu Dargueil, notaire. E 3953 f° 43 verso.

LE QUARTIER DES BARRIS-SAINT-GEORGES A PÉRIGUEUX

(Suite et fin)

Il est assez curieux de remarquer que la chapellenie de Tous les Saints, créée autrefois dans ce cimetière, existait encore en 1786 ¹. En 1724, le sénéchal du Périgord avait adjugé à M^o Pierre Parel, prêtre, la recréance de la chapellenie de St-Georges et condamné M^{re} Bacharetie, cleric tonsuré, à la restitution des fruits ².

Chaque année, le lendemain de leur élection, qui avait eu lieu le dimanche après le 11 novembre, « les Sieurs consuls, suivant la coutume de tous temps observée, se sont rendus dans la maison du Sieur maire et d'illec, avec leurs marques et chaperons de consuls, suivis de messieurs leurs devantiers, des huit prudhommes, de la plus grande partie de messieurs du siège présidial et autres notables, bourgeois et habitans de la ville, sont allés à la procession qui se fait au simintière des pauvres au delà le pont de Tornepiche ³ ».

Un autre cimetière entourait l'église St-Georges. Son origine était certainement très ancienne, ainsi que l'ont prouvé certains vestiges retrouvés au cours de fouilles, notamment un tombeau déposé au Musée de Périgueux et un coutelas en bronze, de trempe gauloise, placé entre les côtes d'un squelette et faisant partie de la collection du M^{is} W. de Taillefer ⁴.

On enterrait également dans la chapelle des Récollets, dans la chapelle St-Lazare de la maladrerie St-Hippolyte, dans l'église St-Georges. Malgré les faibles dimensions de cette dernière église, le nombre des sépultures était élevé. Au cours de réparations faites en 1715, les tombeaux ont été

(1) Arch. dép. G. 49.

(2) Arch. dép. B. 869. — Toutefois rien ne permet d'affirmer si cette dernière chapellenie concerne l'église des Barris-St-Georges ou la chapelle de St Georges dans le Puy-St-Front.

(3) *Livre vert*, p. 12, 66, etc.

(4) W. de Taillefer, *op. cit.*, t. I, p. 96. — Arch. dép. E sup. 6 et 7, *passim*. — Arch. comm. GG. 448 à 464.

repavés, sauf « dix-huit qui ont été désavoués », les familles n'étant plus représentées ¹.

Quant au cimetière actuel, le terrain a été acquis par délibération du Conseil municipal de Périgueux en date du 18 décembre 1858, et la bénédiction solennelle eut lieu le 9 octobre 1859.

* * *

Il reste un mot à dire de ce que sont devenus, au moment de la Révolution, les biens ecclésiastiques, devenus biens nationaux, en dehors de ceux dont il a été parlé ci-dessus.

Par soumission du 9 octobre 1790, renouvelant sa demande du 1^{er} juillet, la municipalité de Périgueux donne la liste de ceux qu'elle désirait se voir attribuer.

Ce sont, parmi les biens dépendant

a) de l'hôpital St-Louis :

Un jardin au vieux pont avec le logement du jardinier, affermé au S^r du Suquet, par contrat du 7 août 1790, 72 livres ;

b) de la communauté des religieuses de St-Benoit :

d'un domaine appelé de Dian, un borderage appelé Crégodie, un second appelé la Croix ;

c) de la chapellenie de N.-D. de Pitié :

Un pré joignant le jardin de M. Puybertrand.

Sur l'état estimatif, dressé par M^{es} Pierre Fournier et Jean Joseph Reynaud, notaires royaux de la ville de Périgueux, on relève :

Une terre dépendant de la chapellenie de St-Michel.	150 ¹
Un pré dépendant de la chapellenie N.-D. de Pitié.	8.000 ¹
Le domaine de Dian.....	9.600 ¹
Le borderage appelé Crégodie.....	5.400 ¹
Le borderage appelé la Croix à Prompsault.....	1.500 ¹

Cet état, déposé le 20 juin 1791, fut approuvé par le directoire départemental et ne souleva pas d'objection, pour ces biens, de la part du Comité de l'Assemblée nationale chargé de l'aliénation des biens nationaux ².

(1) Arch. comm. GG. 160.

(2) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXXIII, p. 112, 245 sqq. et 331 sqq.

On peut citer, parmi les habitants de la paroisse de St-Georges, ayant acquis une certaine renommée, les Duchesne de Montréal, qui, aux xvii^e et xviii^e siècles, étaient les propriétaires du château du Petit Change et des domaines avoisinants, de plusieurs petites maisons au faubourg de Tournepiche et dont certains de ses membres occupèrent de hautes fonctions : maires perpétuels de Périgueux, lieutenants-généraux de la Sénéchaussée de Périgueux, juges-mages du Périgord, syndics des frères mineurs Récollets (plusieurs d'entre eux furent enterrés dans la chapelle de ce couvent)¹ ; Pierre Magne, ministre des finances pendant de longues années ; Paul Dupont, imprimeur, député, puis sénateur de la Dordogne ; Auguste Dupont, également imprimeur, inventeur d'un procédé nouveau de lithotypographie, qui lui valut plusieurs récompenses officielles « pour avoir contribué puissamment à procurer à la lithographie des pierres françaises éminemment propres à cet art »² ; le grand écrivain catholique Léon Bloy ; le peintre Emile Chaumont et son frère, le publiciste Léopold Chaumont, etc.

De certains documents, on peut déduire la répartition de la population dans le quartier.

Le registre de capitation de 1789³ donne pour le faubourg du Pont et les paroisses de St-Georges et de St-Pierre-ès-Liens, les assujettis à la taxe de capitation, à l'impôt supplémentaire de quatre deniers par livre et à la taxe spéciale pour les casernes. Dans le faubourg du Pont, il y a 5 commerçants, 7 jardiniers, 8 personnes de profession indéterminée, 17

(1) D^r Lafon, *Les Duchesne de Montréal* (Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord, t. LXXVIII et LXIX), passim. — Arch. comm. et dép. passim.

(2) C'est grâce à ce procédé par exemple que l'abbé Audierne a pu rééditer en 1842-1843 *l'Etat de l'Eglise du Périgord*, du Père Dupuy, en donnant le fac simile exact de l'édition de 1629. L'usine était au moulin de Barnabé.

(3) Arch. comm., CC. 88.

(4) Arch. comm. année 1790 (état fourni par le curé de St Georges).

artisans, 1 chirurgien et 1 notaire royal, soit 39 assujettis pour une somme globale de 230 livres 12 sols. A St-Georges, il y a 2 commerçants, 39 travailleurs de terre, 6 personnes sans profession indiquée, 10 artisans, soit 57 assujettis pour une somme globale de 399 livres 17 sols. A St-Pierre-ès-Liens, il y a 2 commerçants, 56 travailleurs de terre, 12 personnes sans profession indiquée, 6 artisans et 1 prêtre, soit 77 assujettis pour une somme globale de 1.078 livres 6 sols. Le faubourg du Pont était donc le centre du commerce et de l'artisanat, les terrains cultivés dominant dans le reste du quartier qui comptait 203 feux en 1790 et 737 habitants ¹.

*
**

Quelques renseignements démographiques ne semblent pas inutiles.

Le dépouillement des registres paroissiaux, de 1724 à 1791 par exemple, nous donne une idée assez précise du mouvement de la population. La moyenne annuelle des mariages est de 7, celle des décès de 17 et celle des naissances de 31, soit un nombre de naissances de près du double de celui des décès. Toutefois, pour la période de 1770 à 1779, la proportion est inverse : 25 naissances contre 36 décès, ce qui dénote habituellement une crise grave ou une famine, constatation qui se vérifie une fois de plus en cette période où il y a eu de graves disettes de grains ².

L'instruction était si peu répandue que presque tous les actes figurant sur les registres paroissiaux se terminent par la mention « lesquels n'ont sceu signer de ce enquis » ³.

*
**

Le rôle du fouage imposé sur le Périgord par le prince de Galles en 1365 indique, pour la paroisse de St-Georges proprement dite, 30 feux ⁴, soit environ une centaine d'habitants. Le Nouveau dénombrement du royaume par généra-

(1) Arch. comm. Année 1790. Etat fourni par le curé de St-Georges.

(2) Arch. comm. BB. 38 et 39 et *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord.*, t. XXXVIII, p. 61 sqq.

(3) Arch. comm. GG. 148 à 164 et Arch. dép. E sup 6 et 7.

(4) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. II, p. 275.

lités, élections, paroisses et feux signale 41 feux en 1720 ¹. Le *Calendrier du Périgord* de 1788 donne 200 habitants environ ².

Le recensement de 1851 fait ressortir 193 maisons avec 418 ménages et 1.184 habitants, celui de 1911, 686 maisons avec 1.114 ménages et 3.727 habitants, celui de 1946, 1.208 maisons avec 1.980 ménages et 6.985 habitants ³.

Si l'on ajoute les portions des communes de Boulazac et de N.-D.-de-Sanilhac comprises dans la paroisse de St-Georges, le chiffre de 737 habitants en 1790 devient 1.613 en 1851 logés dans 285 maisons, 4.518 en 1911 logés dans 861 maisons (1.363 ménages), 9.129 en 1946 logés dans 1.710 maisons (2.652 ménages) ⁴.

Le nombre des maisons et des habitants a donc presque sextuplé depuis cent ans et à peu près doublé au cours des 35 dernières années.

* * *

Le quartier des Barris-St-Georges, dans les temps modernes, est trop connu pour qu'il soit besoin d'en parler longuement. Il y a peu d'établissements industriels, tout au plus quelques scieries, ébénisteries, fabriques de chaussons et de produits chimiques. Par contre, beaucoup de petits commerçants. On y trouve, comme autrefois, une forte proportions d'artisans, d'ouvriers, de maraîchers, de travailleurs de terre.

L'atmosphère du quartier exerce une influence assez sensible sur le caractère et l'esprit de ses habitants, plus calmes et plus pondérés que dans les quartiers surpeuplés ou nettement ouvriers. Le pourcentage des petits propriétaires est très élevé. L'air y est particulièrement salubre en raison de l'exposition, des très nombreux jardins, du cercle de collines verdoyantes qui l'entourent, de la rivière qui le borde et semble opposer un barrage aux poussières et au tumulte de la ville. La perspective sur Périgueux et ses

(1) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXX, p. 141 et 198.

(2) *id* t. XXXVI, p. 342.

(3) Arch. dép. et comm. Registres de recensement.

(4) Arch. dép. et comm. Registres de recensement.

monuments, dont on jouit de la plupart des points du quartier, est des plus remarquables. D'où l'accroissement considérable de la population constaté ci-dessus.

* * *

Le nombre des immeubles a suivi la même marche ascendante. De nombreuses maisons ont été construites, presque toutes agrémentées d'un jardin. On constate toutefois un fait curieux : contrairement à la règle générale, une poussée vers l'est, très nette, s'est produite, aussi bien dans les Commeymies que dans les Mondoux, à Monplaisir que dans la Grande rivière².

On peut trouver une explication de cette anomalie dans l'ouverture de la gare de St-Georges, dans la construction de la caserne d'artillerie et dans l'établissement d'un camp par les Américains au cours de la grande guerre. Mais on peut trouver aussi à cette poussée des raisons plus profondes. Le tracé des routes d'Atur, de Prompsault et de Vergt n'a à peu près pas changé depuis le moyen-âge et l'on ne rencontre presque aucune maison neuve sur ces routes. Il n'en est pas de même dans la partie est, où de larges percées ont été faites : boulevard du Petit-Change (actuellement de Stalingrad) et route de Lyon. Plusieurs pièces des archives communales de 1771¹ constatent le très mauvais état du chemin de Périgueux à Sarlat. Ce chemin « est si gâté, depuis le premier pont qui est sur le Manoire jusqu'au delà du second et même jusqu'au lieu de Barreyrou, qu'il n'est plus possible aujourd'hui de pouvoir y passer, dans l'hiver, ny à pied, ny à cheval, sans risquer de se perdre ». D'autre part, le profil de cette route entre les vallées de l'Isle et du Manoire est très accidenté. La déviation de la route de Lyon, par le Petit-Change et Lesparat, réalisée en 1812³ et ultérieurement le percement du boulevard du Petit-Change correspondaient donc à un véritable besoin. Il en est résulté

(1) Nom porté au xviii^e siècle par la partie de la plaine située entre les Mondoux et le château du Petit-Change.

(2) Arch. comm. DD. 21.

(3) Ch. Durand, *Fouilles de Vézère*, 1912-13, p. 72.

un courant de circulation important, qui a favorisé le lotissement des terrains avoisinants et la construction de nombreuses maisons, grâce aux lois Ribot, Loucheur, etc., favorisant l'accession à la petite propriété.

* * *

On peut en terminant signaler le caractère enjoué, voire même un peu frondeur des habitants, qui parlent de « la ville libre de St-Georges » et ont eu, pendant longtemps, « un Maire », Maître Favard, qui, le premier dimanche de mai, recevait les Périgourdins venant à la fête du quartier St-Georges.

C'est en effet une tradition soigneusement respectée que cette « frairie », dont le succès ne s'est jamais démenti. Faut-il voir, dans cette réussite, le retour du printemps, la première manifestation populaire de l'année, le cadre qui se prête aux illuminations avec la longue perspective du cours St-Georges ? Tous ces éléments y contribuent sans aucun doute. Mais n'est-il pas permis de songer à une survivance des temps anciens ? C'était en effet à St-Georges, dans le Pré-l'Evêque, qu'avaient lieu, dès le moyen âge, les grands rassemblements populaires, les monstres des sergents [révue des hommes d'armes], les lices et tournois, sans oublier la course des femmes du « Dimartz lardier »¹.

Albert GRANGER.

P. S. — Est-il nécessaire de rappeler au lecteur que *barri* est un mot de l'ancien provençal signifiant *mur* et, par extension, agglomération en dehors de l'enceinte, *faubourg* ?

(1) Mardi « del Baco » ou Mardi gras.

VARIA

A PROPOS DE MARQUES DE TACHERONS

Les archéologues de notre région connaissent la chapelle Saint-Jean de Chancelade, ainsi que l'église abbatiale ; je ne ferai qu'effleurer les vieux murs de ces édifices en les entretenant des marques de tâcherons que l'on y observe ¹. Les voici reproduites sur la figure ci-jointe.



Les signes numéro 1 à 2 sont gravés à l'extérieur des murs de la chapelle et sont les mêmes tout le tour de l'édifice, depuis la base jusqu'à la corniche à modillons. Cela prouve que cette chapelle fut construite sans interruption, par une équipe d'ouvriers, dont onze tailleurs de pierre.

Les marques 1 à 5 se répètent sur le mur extérieur sud de l'église abbatiale ; dans la partie comprise entre le narthex et la croisée de de transept ; en dessous de l'arasement pratiqué par les bâtisseurs gothiques.

La marque N° 1 se répète également sur un des claveaux du portail. Cette marque est assez distincte, à cause de son très petit format et de la grande profondeur de son trait.

A cause des remaniements dont l'architecture de cette église a été l'objet, on ne peut observer de marques que sur la surface indiquée. En plus des marques 1 à 5, répétées de la chapelle Saint-Jean, l'église montre les marques 12 à 17 qui lui sont propres.

Du fait que les marques 1 à 5 sont gravées sur les deux édifices, peut-on déduire qu'ils ont été bâtis l'un après l'autre sans désemparer, ou même en même temps ? Peut-être, mais ce n'est pas une certitude parce que la simplicité du dessin de ces marques avait pu les faire

(1) Cf. *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXXI (1904) p. 178-182.

adopter simultanément par un grand nombre de tâcherons, dans des lieux divers et pendant tout le temps où ces marques eurent leur raison d'exister. Certaines marques très distinctes, comme la fourche N° 10 ou l'oiseau N° 16, ou même le N° 1 à cause de ses particularités, comporteraient une probabilité plus grande, pour dater par comparaison des constructions romanes.

Je signale de plus que le signe N° 1 observé sur les deux édifices de Chancelade, peut également se voir sur tous les claveaux d'un grand arc extérieur de l'église de Sainte-Marie-de-Chignac ; la partie romane de cet édifice serait donc absolument contemporaine de celles de Chancelade ; comme semblent d'ailleurs l'indiquer certaines dispositions de construction.

Les signes 14 à 17 peuvent très bien n'être que des variantes appartenant au même tâcheron. L'oiseau et la lettre D sont du même, comme le prouve la pierre portant le signe 15, composé du D et d'une tête d'oiseau réunis. Le 16 par le dos rectiligne de l'oiseau et la partie courbe de son ventre, reproduit la lettre D ; ainsi pour le 17.

L. MERCIER.

LA GROTTÉ DE MIREMONT OU CRAU DE GRANVILLE

Cette grotte, explorée par Martel qui en dressa le plan, est connue depuis très longtemps. Le développement de ses galeries se déroule sur 4 km. 800. Vastes galeries encombrées de masses de craie tombées de la voûte, cette grotte offre qu'un intérêt touristique réduit ¹, mais la composition de ses parois excita la curiosité des membres du Spéléo-Club Périgourdin qui décidèrent d'abord de vérifier le plan de Martel et ensuite sondèrent les différents puits existants le long des parois des galeries.

Le 1^{er} janvier 1948, une équipe composée de Spéléos et de Routiers forcèrent une étroiture qui les amena, après un parcours de 300 mètres, dans une faille étroite, à une salle où un ruisseau tombe en cascade d'une hauteur de 6 mètres.

Courant août, une nouvelle exploration faisait découvrir un nouveau puits aboutissant à un ruisseau coulant vers l'est.

De l'ensemble de ces découvertes, il ressort que les galeries praticables à l'heure actuelle sont l'œuvre d'un courant d'eau (direction sud-nord) et les deux ruisseaux se dirigent l'un vers le sud-est et

(1) Quelques stalactites excentriques à la voûte en divers endroits, une très belle stalagmite et diverses coulées stalagmitiques d'un curieux effet ; autre curiosité, le Tombeau de Gargantua, long bloc de calcaire tombé de la voûte et ayant la forme d'un cercueil.

l'autre vers l'est. Il reste à trouver l'issue par laquelle ces ruisseaux atteignent l'air libre.

De prime abord, il est vraisemblable qu'ils doivent se jeter dans le ruisseau qui coule dans le vallon sous Fleurac.

Les fissures découvertes jusqu'à ce jour démontrent très clairement :

1° Qu'il y a au moins trois lits de rivière souterraine superposés ;

2° Que, contrairement à ce qu'affirme Martel, il existe des fissures dans la craie, fissures étrangères à l'érosion par l'eau et postérieures au 2^e lit (dislocation par suite de tremblements de terre) ;

3° La grotte de Granville a été isolée dans le massif de Granville par affaissement des vallées qui l'entourent, il paraît plausible d'admettre l'existence d'une continuation de cette grotte dans le massif situé au sud (domaine de la Tour).

Les recherches continuent et nous pensons pouvoir, avant la fin de cette année, avoir éclairci le mystère qui entoure l'existence et les transformations de la grotte de Granville.

William MARTIN,
Président du S. C. P.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXXV

PROCÈS-VERBAUX		Pages.
Séance mensuelle du jeudi 8 janvier 1948.....		5
— — 5 février.....		9
— — 4 mars.....		12
— — 1 ^{er} avril.....		49
— — 13 mai.....		53
— — 1 ^{er} juillet.....		101
— — 5 août.....		105
— — 2 septembre.....		109
— — 7 octobre.....		149
— — 4 novembre.....		153
— — 2 décembre.....		156
Assemblée générale du jeudi 3 juin.....		58
Compte de gestion du trésorier.....		16
Avis importants.....		48

MÉMOIRES

	Pages
DESGRAVES (L.), Les contestations entre la Dordogne et le Lot-et-Garonne au moment de la formation des départements.....	80
DUSOLIER (E.), Contribution à l'étude du commerce extérieur du Périgord, de François 1 ^{er} à Louis XII....	126
GRANGER (A.), Le quartier des Barris-Saint-Georges à Périgueux.....	29, 86, 138, 180
GARDEAU (M ^{me}) et LAGARDE (A.), Les deux églises de Villefranche-de-Lonchat.....	159
GENDRY (M ^{me} S.), L'odyssée d'un officier périgourdin au XVIII ^e siècle.....	19, 67
LAVERGNE (G.), Le statut des bouchers de Périgueux en 1375.....	165
LEGENDE (M.), Les fouilles de l'église de la Cité.....	95
SECRET (J.), La fresque de l'église d'Eyliac.....	18
— L'église de Carsac-de-Carlux.....	114

VARIA

A propos de marques de tâcherons (L. MERCIER).....	187
L'église de la Cité en 1808 (G. L.).....	148
La grotte de Miremont ou Crau de Granville (W. MARTIN).....	188
P.-L. Maillet-Lacoste, correspondant de Joubert (J. DURIEUX).....	44
Recette du bouillon de grenouilles (H. CORNELLE).....	47

BIBLIOGRAPHIE

Farnier (abbé), <i>Histoire de Lisle</i> (G. L.).....	100
---	-----

NÉCROLOGIE

Annet Dubut (G. PALUS).....	79
-----------------------------	----

ILLUSTRATIONS

Eglise de Carsac, plan.....	115
— tailloirs et chapiteaux.....	116
— chœur et abside.....	119
— ensemble des voûtes.....	121
— clé centrale.....	123
— clé sud.....	125
Eglise de Villefranche-de-Lonchat, plan.....	162
Marques de tâcherons.....	187
Le pont de Tournepiche en 1860 (hors-texte).....	36

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

- Abd-el-Kader, 154.
Argenson (A.), couturier à Périgueux, 178.
Armoiries inconnues, 11.
Ascension (île de l'), 75.
Auberoche (Guillaume d'); évêque de Périgueux, 160.
Azerat : prytanée, 154.

B

- Baldus, fotogr., 15, 59.
Bergerac : carte d'électeur de l'arrond., 13. — Commerce et marchands, 126, 131, 133, 134, 137, 138, 173, 176, 177-179. — Sous-préfet. — V. Maine-Biran. — Visite, 103.
Bergeracois : protestantisme, 50. — V. St-Vivien.
Bertin : bibliogr., 60.
Bertis (Lot-et-G.) : visite de l'église, 151.
Beynac : bibliogr., 110. — Site, 61.
Biron (N.-D. de) : visite, 151.
Bloy (Léon), 7, 15, 112, 149.
Boisse : sr. — V. Laforce.
Bordeaux : marchands et métiers, 126-134, 136-138, 170-179.
Bordes (de), de Périgueux, 136.
Bouillon de grenouilles, 47.
Bongainville, navigateur, 75.
Bourbon (île), 71, 73.
Bourdeille (François de), 149. — (M^le de), 12.
Bourg-sur-Gironde : commerce, 128, 129.

Boyer (R.), captif des pirates, 51.

- Brantôme : bibliogr., 105. — Vieux papiers, 51. — Visite, 150.
Brésil : vice-roi, 23-26.
Bridoyre (*Pritoyre*) : cru, 129.
Bugeaud (le M^l), 154.
Bugue (Le) : forge, 171-172.

C

- Cachepur, m^la près Périgueux, 32.
Castillon (G^{de}) : bataille, 103.
Calvimont (Albert de), 154. — (Bardin de), sr du Cheylar, 171, 172.
Canada : bibliogr., 50.
Cap de Bonne-Espérance (le), 73-75.
Caprais (S^t), d'Agen, 11, 115.
Cap-Vert (îles du), 21.
Cavarc (L.-et-G.), 82-86.
Champarnaud (A.) : vers périgordins, 102.
Change (Le Petit-), près Périgueux, 82, 85.
Chapelle-Montabourlet (La) : assesse, 149.
Chapt de Rastignac (de), 20, 156.
Charroux (de) : famille de Périgueux, 139-143. — Hôpital de ce nom. — V. Périgueux.
Charroule. — V. Montifaud (de)
Chaumont (Emile et Léopold), 182.
Chasteau, famille de Périgueux, 112.
Cherval (de). — V. Hélias de Lageard.

Clef ancienne, 52.

Cogulot, paroisse, 83.

Conne (*Compnes*)-de-la-Barde, 174, 175.

Coulaures. — V. Eglises, Pré-histoire.

Coux (Le) : sarcophage, 13.

Creysse : batelier, 131.

Cyrano de Bergerac, 149.

D

Daumesnil (le g^l), 6.

Desmoulin (F.), aquafortiste, 150.

Des Roches, gouv^r de l'île de France, 67, 76.

Dieppe : bateaux marchands, 128, 129.

Domme. — V. Giverzac.

Dordogne (Dép^t) : cartes postales, 149. — Explorations spéléologiques, 57, 102, 107, 110, 111, 188. — Histoire parlementaire, 51. — Légionnaires civils, 102. — Limites avec le Lot-et-Garonne, 7. — Photos aériennes, 158.

Dordogne, rivière : carte touristique, 103. — Navigation commerciale, 179.

Double (La), 110.

Du Chesne de Montréal : famille, 182.

Dulau d'Allemans (le g^l), 24.

Du Mas de Peyzac : famille, 20, 79, 80.

Dupont (Augusta), 182.

— (Paul), 182.

E

Edouard I^r, roi d'Angleterre, 160.

Eglises et chapelles : Angoisse, 113 ; — Atur, 151 ; — Bardou, 152 ; — Beynac, 164 ; — Bonnefon, pr., 52 ; — Boschaud, 113 ; — Boulouneix, 150 ; — Brantôme, 51, 150 ; — Brassac (G^d), 150 ;

— Carsac-de-C., 11, 114-126 ; — Carsac-de-V., 103 ; — Chancelade, ch. St-Jean, 187 ; — Chapelle-Gonaguet (La), 112 ; — Chavagnac, 8 ; — Colombier, 152 ; — Cognac, 108 ; — Coulaures, 108 ; — Couza, 152 ; — Eglise-Neuve-d'Issac, 104 ; — Eyliac, 18 ; — Gageac, 152 ; — Gaugeac, 14 ; — Jayac, 7 ; — Lisle, 106 ; — Maurens, 104 ; — Monsaguel, 152 ; — Montagnac-la Crempse, 104 ; — Montagrier, 150 ; — Montpeyrroux, 103 ; — Paussac, 150 ; — Preyssac d'Agonac, 10 ; — Redonespic, pr., 52, 152 ; — Rochebeaucourt (La), 113 ; — St-Aigne, 152 ; — St-Amand-de-Coly, 152 ; — St-Astier, 61, 105 ; — Ste-Marie-de-Chignac, 187 ; — St-Germain-des-Prés, 108 ; — St-Laurent-la-Vallée, 51 ; — St-Martin-de-Gurçon, 103 ; — St-Nexant, 152 ; — St-Priest les-Fougères, 113 ; — St-Raphaël, pr., 51 ; — St-Vivien, 150 ; — Sourzac, 103 ; — Trémolat, 158 ; — Thiviers, 113 ; — Trélissac, 10, 15 ; — Tressayroux, pr., 104 ; — Valojoux, 8 ; — Villefranche-Longchapt, 62, 103, 159. — V. Périgueux, Visites.

Embarès, 174.

Estignard, maire de Périgueux, 15.

Eymet : chapelier, 177.

Eyzies (Les) : congrès de préhistoire, 62, 101, 111, 112. — Forge, 170, 171. — Site, 101.

F

Fanlac : mairie, 113.

Favard (M^e), type de Périgueux, 186.

Fayolle, chât., 150.

Fédération des Soc. savantes du S.-O., 5, 10, 61, 64.

Flamenc (P.), maire de Périgueux, 166 n.

Flessingue (Holl.) : marchand, 130.

Floirac (Le Cte de), 113.
Force (le duc de la), 82.
Fouilles archéologiques, 55.
— V. Vésone
France (île de), auj. île Maurice,
21, 27, 28, 67, 71, 73.
François (S^t) de Sales, 104.
Front (S^t) : statuette, 15.
Frontenac (M. de), gouv^r du
Canada, 56, 57.

G H

Gardonne : proc^t d'office, 127.
Georges (S^t) : hagiographie,
87.
Gignoux : caricatures, 49.
Gilles-Lagrange : famille, 78.
Girard de Langlade : famille,
17.
Giverzac, c^m de Domme : po-
sition fortifiée, 151.
Gontaud-Biron (Charlotte de),
dame de Puybeton, 13.
Gontier : famille, 157.
Goudin (de) : id., 49, 20.
Granville (Crau de). — V. Mi-
remont.
Grenouiller (L), prés^t de la
Chambre de Commerce, 57, 60,
61.
Guyenne : couvents de Récol-
lets, 157.
Hamal-Nandrin (le Prof^r), 5,
60, 156.
Héliès de Lageard : famille, 60.
Hierce (La), logis à Brantôme,
150.
Hollandais. — V. Cap (le),
Flessingue.
Hottentots, 74, 75.

I J

Isle, rivière, 31-32, 38-40, 74.
Issigeac, canton, 82, 83.
Jacoupy, évêque, 156.

Jean-Baptiste (St) : statues,
113

Joubert. — V. Maillet-Lacoste.

K L

Kerguelen (de), navigateur,
70-72.

La Bigorne (M. de), 68.

Lacombe, évêque, 156.

Ladouze : porcs, 106.

Lafon (J.-E.), peintre, 51.

Laforce : antiquités, 11.
— (le duc de), s^r de Bois-
se, 82.

Lalinde : marchand, 171.

Lamarque (François), 156.

Lascaris d'Urfé (l'abbé), 57.

La Rochelle : marchand, 128.

La Tombelle (F. de), 6.

Leymarie (G. de) — V. Périg-
ueux.

Libourne (Gironde) : com-
merce de marchands, 127, 128, 173,
177.

Lisle : bibliogr., 54, 100. —
Plaque de cheminée, 106. — V.
Eglises.

Lopchac. — V. Villefranche-de-
Longchapt.

Lot-et-Garonne : limites, 7.

Lussac (Garsende de), 160.

M

Madagascar, île, 68.

Magne (Pierre), ministre, 144,
182.

Maillet-Lacoste, 44.

Marques de tacherons, 187.

Maine-Biran, sous-préfet de
Bergerac, 157.

Marennes (Ch.-M^{me}) : mar-
chand, 177.

Marine royale : officiers et
vaisseaux, 20-28, 67, 76, 78.

Marsat (Auvergne) : prieuré.
— V. Talleyrand.

- Martial (St) :** iconographie, 64.
Masnègre, chât., c^{ae} de Valojoux, 19, 107.
Mayac : site, 5.
Mazeyrolles (H. de), chr, 166, note.
Menesplet : marchand, 133.
Meyrals : marchand, 170. — V. Eglises.
Milhac-de-Nontron : bibliogr., 111.
Miremont : grotte, 110, 115, 188.
Monbazillac, 127. — Marchand, 174.
Moncaret, 103. — Société, 157.
Moncla : marchand, 133.
Monnaie de Nîmes, 155.
Montaigne, chât., 103. — (Michel de), 54.
Mont-de-Marsan, 136.
Montifaud (Marc de), écrivain, 6.
Moreau de Varèges, 110.
Mouleydier : marchand, 134.
- N O**
- Nanthiat :** croix, 108.
Nîmes. — V. Monnaie.
Nontron : marchands, 173.
Nontronnais, 8, 61.
Notre-Dame de Biron : visite de l'église, 151.
Normandie-Infanterie : régiment, 20, 76, 78, 79.
Numismatique. — V. Milhac, Nîmes.
Ouessant : combat naval, 77.
- P**
- Paul (St) :** Statue, 112.
Paviot (l'abbé), 16.
Peintures murales à Beynac, Coulaures, Eyliac, Trémolat. — V. Eglises.
Périgord : Bibliogr., 6, 9, 54, 60, 61, 102, 110, 149, 153, 156. — Chandelles de résine, 105. — Commerce au xvr^e siècle, 14, 126, 138, 169, 179. — Couvents de Récollets, 157. — Documents Bosvieux, 158. — Exposition régionaliste, 150. — Forges, 169, 172. — Histoire de la poste, 152. — Histoire rurale, 152. — Itinéraire de St-Jacques-de-Compostelle, 10. — Pierre dite de Périgord, 112. — Sculptures romanes, 163. — Tourisme, 61, 104, Tournées poétiques de Jasmin, 60.
- Périgourdins émigrés à Londres,** 79.
- Périgueux :** Affiches, 104, 111. — Album de Gignoux, 49. — Bibliothèque populaire, 152. — Centenaire de 1848, 50. — Id. du Lycée, 107. — Cercle de la Philologie, 107, 154. — Chapelle de la Visitation, 104. — Id. du Musée, 61. — Chapellenies, 180, 181. — Chemin de St-Jacques, 31, 139. — Cimetières, 6, 144, 180. — Commerce et marchands, 136, 173, 175. — Complot de G. de Leymarie, 63. — Conférence du P. Bergounioux, 13. — Coutellerie, 151. — Couvent de St-Benoît, 181. — Couvent des Récollets, 38, 94, 95, 138, 180, 182. — Crèche Magne, 144. — Documents d'archives, 158. — Ecole normale d'instituteurs, 130. — Eglise de la Cité, 11, 49, 95, 101, 113, 148. — Edicule de l'E.D.F., 7. — Eglise St-Front, 52, 167. — Elections municipales, 107, 152. — Factures commerciales, 149, 154. — Fontaines, 42, 43, 139. — Hôpital de Charroux, 142, 144 ; Id. Ste-Marthe, 141, 144 ; — Id. St-Louis, 181. — Journées de Février 1848, 15. — Lépreux et maladreries, 139, 142. — Maires. — V. Estignard, Flamenc. — Marchands. — V. Commerce. — Métiers, 41. — Mur d'enceinte, 158. — Ouvrage de ferronnerie, 112. — Parioisse et église Saint-Georges, 86, 94. — Pâtes de Courtois, 127 n. — Petites Sœurs

des Pauvres, 144. — Plébiscite de 1870, 13, 113. — Ponts sur l'Isle, 33, 37. — Pré-l'Evêque, 43, 186. — Prieuré de la Daurade, 32, 33, 139, 140. — Prudhommes, 166 n. — Quartier des Barris. — St-Georges, 129, 182, 186. — Réunion B. Pierret, 111. — Situation financière sous le Directoire, 154. — Spéleo-Club, 110, 155. — Statut des bouchers, 7, 165, 169. — Trompettes de ville, 167. — « Ville d'art », dépliant, 61. Vues prises par Baldus, 15, 59, 159. — Voyage présidentiel, 49. — V. Vésone.

Perrier de Gurat, 110.

Peyrou, famille de Lisle, 106.

Peyrouse, c^{me} de Saint-Saud, 112, 113.

Pletemberg (de), gouv^r du Cap, 73.

Poivre, intendant de l'île de France, 68, 74.

Portugais. — V. Brésil.

Pontac (de), 131.

Préhistoire : bibliogr., 5, 9, 13, 49, 53, 54, 60, 102, 110, 153, 156. — Collection Barrière, 110. — Gisements à Saint-Louis, 15 ; — Id. à Valojoux, 62. — Grotte de Contie, 110 ; — Id. de la Greze, 62 ; — Id. de Lascaux, 10, 106, 107, 112, 150 ; — Id. de Villac, 158. — Peintures, 103. — Squelette d'Aïn-Méterchem (Tunisie), 55, 63.

Protestantisme, 63, 144. — V. Bergerac, St-Vivien.

Puybertrand : famille de Périgieux, 89, 175.

Puybeton. Dame. — V. Gontaud-Biron.

RL S

Rampieux : reconnaissance, 13.

Rétables, 7, 104, 106, 112, 113, 151, 158.

Ribérac : maires, 6. — Marchands, 134, 173. — Obsèques d'A. Dubut, 147.

Ribeyre (la) ou la Rivieyre, forge, 170, 171.

Rio-de-Janeiro, 22, 23, 25.

St-Aloïrne (M. de), 72.

St-Aulaire (Beaupoll de), 156.

St-Aulaye-de-Brenilh, 132, 133.

St-Capraise (Crepazy) : marchand, 134.

Ste-Foy-la-Grande (Gironde) : marchands, 127, 177.

Ste-Hélène (Ile), 75.

Ste-Sabine, 81, 82.

St-Georges. — V. Périgueux.

St-Jacques-de-Compostelle : pèlerinage, 10.

St-Macaire (G^{de}) : marchand, 175.

St-Marcel en Sarladais : marchand, 176.

St-Martin-de-Fressengeas : manganèse, 42.

St-Martin-de-Ribérac : antiquités, 151.

St-Méard (Mer)-de-Dronne,

St-Pierre-ès-liens : paroisse, 29, 31, 86, 182, 183.

St-Sernin-de-la-Barde : marchand, 174.

St-Vivien : cimetière protestant, 106.

Salignac-Fénelon (l'abbé de), missionnaire, 55, 57.

Sarcophages, 6, 13.

Sarlat : chapelle des Estres, 54. — Election, 154. — Papeteries, 110.

Saussignac : cru, 128.

Sauve (la) (Gironde) : abbaye, 14, 160, 164.

Séguir (de), 156.

Sem, caricaturiste, 7.

Sept-Fonds, près Périgueux, 153.

Servanton (Catherine), 172.

Siorac-de-Ribérac : antiquités, 151.

Sirey (J.-B^{ts}), 157.

Société hist. d'archéol. : achats et dons d'ouvrages et de documents, 5, 10, 12, 13, 49, 50, 56, 57, 60, 102, 103, 105, 108, 107, 110, 111, 112, 113, 149, 154, 156, 157. — Compte de gestion, 10, 11, 59. — Election du bureau, 65, 66. — Excursions, 52, 57, 60, 102, 108, 150. — Médaille M. Aubert, 102. — Membres décédés, 9, 12, 49, 58, 105, 145, 149, 153, 156. — Membres nouveaux, 8, 11, 12, 16, 57, 58, 66, 104, 108, 109, 114, 153, 155, 159. — Participation à la « Semaine du Périgord », 57, 59, 60. — Rapport moral, 58. — Société correspondante, 5. — Visites à Limoges, 60, 106, 108, 111. — Vœux émis, 1, 152.

Solminihac (A. de) : portrait, 62.

Subervie (le g^l), 63.

Surguier (l'abbé), 50.

T V

Talleyrand-Chalais (Charlotte et Philippe-Charlotte), prieures de Marsat, 60.

Talleyrand-Périgord (le prince de), 102, 156, 157.

Tamarelle aîné ; lettre, 152.

Taques, 14, 106.

Tinayré (Marcelle), 111.

Toulouse : marchand, 173.

Tounens (A. de), 6, 10.

Tour (La), forge à Mauzens, 172.

Tourtoirac : pont ancien, 152.

Vachier (Jean), de Périgueux,

Valette (de), s^{ts} de Carsac, 122, 123, 154.

Valojoux, 107. — V. Eglise, Préhistoire.

Veyrel de la Jarthe : famille, 50, 88.

Villedieu (La) [Manche] ; marchand, 172.

Villefranche-de-Longchapt, 13, 103. — V. Eglises.

Vésone : fouilles, 65, 104.

Vierge du xviii^e s., 158.

Vins (Ant.-Jos. de), ch^r de Masnègre, 19, 107.

Vins (Marc-Joseph de), 67, 78, 79.

Vins (de) : famille, 19, 20, 67, 78, 107.

Visites d'églises, 151.

Yon (l'abbé Armand) : cause-rie, 55, 56.